

***THEME 1.***

***Le tourisme, les activités terrestres de détente et de loisirs***

**CARACTERISATION DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE**

**POSITIONNEMENT TOURISTIQUE**

## THEME 1 : Le tourisme, les activités terrestres de détente et de loisirs

### SOMMAIRE

#### CARACTERISATION DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

##### ***Partie 1. L'activité touristique : l'offre***

1. Les structures d'hébergement
  11. L'aperçu départemental
  12. La situation Mer d'Iroise dans le Département
  13. Le périmètre de la "Mer d'Iroise"
    131. L'offre globale d'accueil en lits touristiques
    132. L'offre d'accueil marchande en lits touristiques
    133. L'offre non marchande en lits touristiques
2. Les équipements et les richesses naturelles en tant que supports touristiques, de loisirs et de détente
  21. Les équipements muséographiques et de loisirs
    211. Situation de la "Mer d'Iroise"
    212. Les îles
  22. Les richesses naturelles en tant que patrimoine et support de découvertes : situation de la Mer d'Iroise
  23. Les mesures de protection des richesses naturelles : situation de la Mer d'Iroise
3. Les structures d'information et de développement touristique : l'organisation territoriale du tourisme

##### ***Partie 2. L'activité touristique : la fréquentation et la demande***

1. La fréquentation
  11. L'aperçu départemental
  12. Le périmètre de la Mer d'Iroise
    121. La frange littorale
    122. Les îles
2. Les grandes tendances du séjour touristique
  21. L'aperçu départemental
  22. Le périmètre de la Mer d'Iroise
    221. La frange littorale
    222. Les îles
3. L'origine et le profil de la clientèle touristique
  31. L'aperçu départemental
  32. Le périmètre de la Mer d'Iroise
    321. La frange littorale
    322. Les îles
4. Les modes de consommation ou l'approche économique du séjour touristique
  41. L'aperçu départemental
  42. Le périmètre de la Mer d'Iroise

##### ***Partie 3. Les moyens pour se rendre sur les îles de la mer d'Iroise : les sociétés de transport***

1. Le transport maritime
  11. Une mission de service public
  12. Un transport maritime mis en concurrence
2. Le transport aérien
3. L'approche globale de la desserte touristique

##### ***Partie 4. Le poids économique de l'activité touristique : les chiffres clés***

#### POTENTIEL TOURISTIQUE

1. La synthèse des constats : les points clés de l'activité touristique
2. Le potentiel de développement touristique : les facteurs motivants et limitants

**Partie 1. L'ACTIVITE TOURISTIQUE : L'OFFRE**

**1. Les structures d'hébergement**

**11. L'aperçu départemental**

La capacité d'accueil départementale en lits touristiques est d'environ 460.000. Plus de la moitié de la capacité d'hébergement provient des résidences secondaires (hébergement non marchand). Près de 80% de l'offre est localisée sur le littoral finistérien, cette forte attraction littorale s'observe sur l'ensemble de la façade côtière, à des degrés plus ou moins divers.

**12. La situation de la Mer Iroise dans le Département**

Le poids relatif de la zone d'étude "Mer d'Iroise" dans le Département est le suivant :

		<i>Mer Iroise</i>	<i>Département du Finistère</i>	<i>Poids relatif de la Mer Iroise dans le Département</i>
<b>Hôtels de tourisme</b>	Nombre	80	254	31.5%
	Capacité LT	3098	13458	23%
<b>Hôtellerie de plein air</b>	Nombre	86	332	25.9%
	Capacité LT	23778	102435	23.2%
<b>Locations labellisées<sup>1</sup></b>	Nombre	747	2848	26.2%
	Capacité LT	2988	11392	26.2%
<b>Chambres labellisées</b>	Capacité LT	304	1396	21.8%
<b>Résidences secondaires</b>	Nombre	13303	53852	24.7%
	Capacité LT	66515	269260	24.7%

Source : CDT 1999, Services Fiscaux 1998, DDE 1990 Capacité LT : Capacité d'accueil en Lits Touristiques

Selon les modes d'hébergements, on constate que la zone d'étude rassemble 1/5ème à 1/4 du potentiel de lits touristiques du Finistère.

**13. Le périmètre de la "Mer d'Iroise"**

**131. L'offre globale d'accueil en lits touristiques**

Le secteur de la Mer d'Iroise rassemble un potentiel de 102.616 lits touristiques connus<sup>2</sup>. Il convient de noter que cette offre d'accueil n'est qu'une partie du potentiel effectivement présent sur le terrain, du fait de l'absence d'informations quantitatives sur les logements non classés ou non labellisés (exemple, hébergement chez l'habitant).

La moitié nord de la zone d'étude concentre près de 56% des lits touristiques (28.3% en Pays d'Iroise et 27.4% en Presqu'île de Crozon). L'offre globale par secteur géographique, en 1999, est la suivante :

<i>Zone géographique Frange littorale</i>	<i>Lits touristiques "connus"</i>	<i>Zone géographique Secteur des îles</i>	<i>Lits touristiques "connus"</i>
Pays d'Iroise (hors Molène)	29016	Ile d'Ouessant	2076
Presqu'île de Crozon	28082	Ile de Molène (Pays Iroise)	450
Pays Porzay Menez Hom	12904	Ile de Sein	695
Pays de Douarnenez	11427	<b>Total lits touristiques connus "Mer Iroise"</b>	
Pays du Cap Sizun	17966	<b>102616</b>	

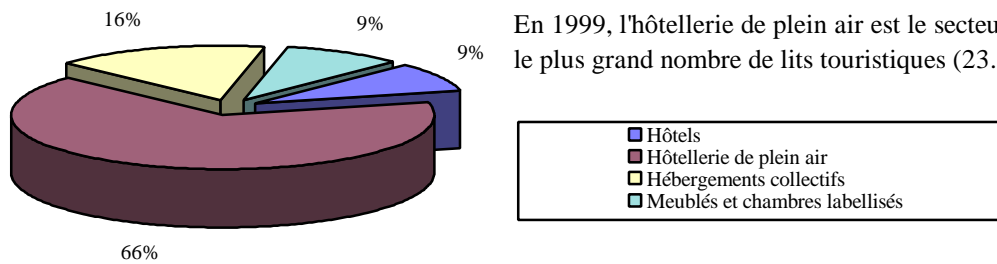
Source : CDT, Mars 1999.

<sup>1</sup> **Labels** : Gîtes de France et Clévacances

<sup>2</sup> **Lits touristiques connus** : sont inclus dans l'analyse les hôtels de tourisme, l'hôtellerie de plein air, les hébergements collectifs, les résidences secondaires, les meublés et les chambres labellisés. Sont exclus, les locations non labellisées de meublés ou de chambres chez l'habitant, et les hôtels non classés.

### 132. L'offre d'accueil marchande en lits touristiques

Le périmètre de la Mer d'Iroise mobilise 36.101 lits touristiques marchands<sup>3</sup>. La répartition de l'offre par structure d'hébergement est la suivante :

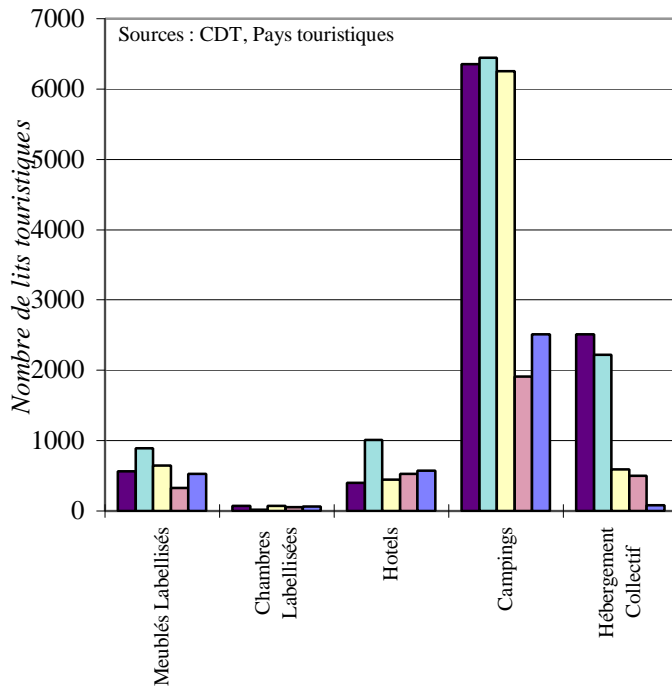


En 1999, l'hôtellerie de plein air est le secteur qui mobilise le plus grand nombre de lits touristiques (23.778 lits).

L'analyse par secteur géographique fait apparaître les points majeurs suivants :

#### ✓ Sur le littoral :

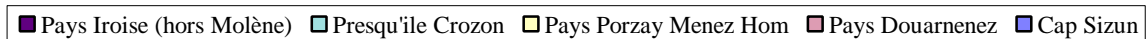
#### CAPACITE EN LITS TOURISTIQUES EN FRANGE LITTORALE 1999



En frange littorale, la Presqu'île de Crozon rassemble le plus grand nombre de lits touristiques marchands (10.577 lits, soit 29,3% de l'offre globale). Deux autres secteurs, à parts égales, offrent près de 10.000 lits touristiques : le Pays d'Iroise et le Porzay Menez Hom. Compte tenu de la faible superficie du Pays du Porzay Menez Hom, on constate une forte concentration de l'hébergement sur la zone. Cet état est le fait d'une diversification agricole vers l'activité touristique (gîtes ruraux présents dès les années 1960/70).

Trois secteurs géographiques mobilisent 80% de la capacité d'accueil en hôtellerie de plein air : la Presqu'île de Crozon, Le Pays d'Iroise et Le Porzay Menez Hom.

Les meublés et les chambres labellisés offrent autant de lits touristiques que les hôtels de tourisme ; la Presqu'île de Crozon enregistre la capacité d'accueil la plus forte (1.916 lits dont 53% en hôtels).



Les Pays de Douarnenez et du Cap Sizun présentent la particularité de proposer plus de 15% de l'offre en lits touristiques dans les Hôtels (soit respectivement 18.7% et 15.6%). Cet état s'explique en partie par la présence de villes portuaires, tournées vers les activités maritimes.

<sup>3</sup> **Lits touristiques marchands** : sont compris les hôtels de tourisme, l'hôtellerie de plein air, les meublés et les chambres labellisés et les hébergements collectifs. L'offre non labellisée, n'étant pas répertoriée, n'est, de ce fait, pas prise en compte dans l'analyse. Sont exclues les résidences secondaires et les résidences de parents et amis, classées en hébergement touristique non-marchand.

✓ Sur les îles de la Mer d'Iroise, les capacités d'hébergement marchand se répartissent ainsi :

<b>ILES DE LA MER D'IROISE</b>						
<b>Offre marchande connue en Mars 1999</b>						
<b>Modes d'hébergement</b>	<b>Ile de Ouessant</b>		<b>Ile de Molène</b>		<b>Ile de Sein</b>	
<i>Critères</i>	Lits touristiques	Nombre établissements	Lits touristiques	Nombre établissements	Lits touristiques	Nombre établissements
Hôtels de tourisme	102	4 dont 1 classé 1 étoile	20	1 classé 2 étoiles label "accueil au naturel"	20	1 classé 2 étoiles <sup>4</sup> label "accueil au naturel"
Hôtellerie de plein air	300	1 classé 2 étoiles	0	0	0	
Meublés labellisés	32	8	0	0	0	
Chambres labellisées	22	6	0	0	0	
Hébergements collectifs	85	2	0	0	0	
<b>Offre marchande connue</b>	<b>541</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>1</b>
<b>Offre marchande complémentaire estimée (*)</b>	296	n.c.	44	n.c.	57	n.c.

Sources : CDT, Mairies, APPIP (\*) Chambres et Meubles chez l'habitant en 1996 : données extraites du Rapport "Territoires touristiques insulaires en mer d'Iroise" de X. MICHEL, 1997. n.c. : non communiqué

En comptabilisant les meublés et les chambres chez l'habitant, les îles de la Mer d'Iroise offrent un potentiel de 978 lits touristiques marchands. Même si l'offre d'accueil chez l'habitant est difficile à évaluer, ce tableau met en exergue le poids important de ce mode d'hébergement sur les îles (40.6%). Par ailleurs, cet inventaire ne fait pas état de l'ensemble des capacités d'accueil rencontrées sur les îles, des pratiques de camping sauvage ayant été relevées sur le périmètre.

Cependant, on constate une montée progressive du souci de la qualité de l'accueil sur les îles. A titre d'exemples, on peut citer :

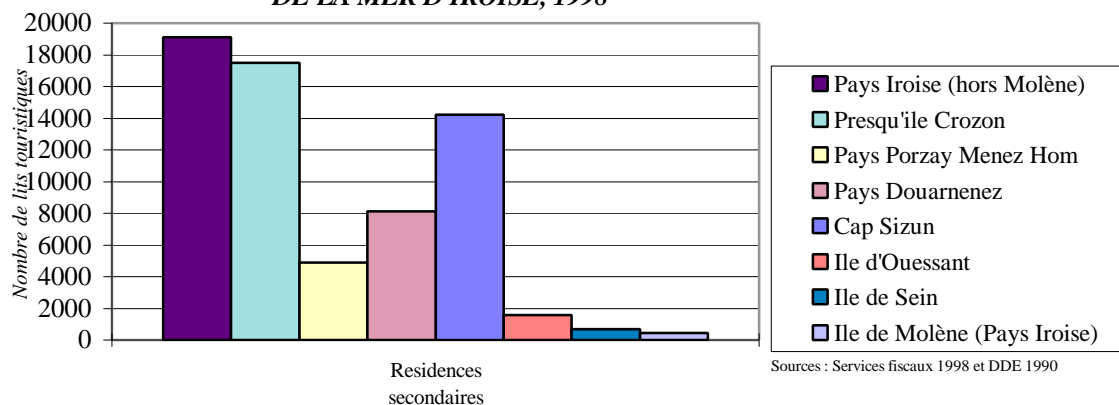
- ↳ l'action des propriétaires des hôtels de Molène et de Sein, engagés dans une démarche "Accueil au naturel", label des Parcs Naturels de France ;
- ↳ la volonté grandissante des propriétaires de meublés et de chambres sur Ouessant de répondre au cahier des charges du label "Clévacances".

Ces actions de démarche qualité répondent à une attente de plus en plus marquée de la clientèle touristique.

### 133. L'offre non marchande de lits touristiques : cas particulier des résidences secondaires

L'offre d'accueil en résidences secondaires est un phénomène majeur à ne pas négliger sur le secteur d'étude. Ainsi, 65% de l'offre connue (soit 66.515 lits touristiques) est localisée en résidences secondaires. Le Nord du périmètre d'étude rassemble le plus grand nombre de lits touristiques : le Pays d'Iroise (hors Molène) couvre 28.7% de l'offre (soit 19.115 lits), et la Presqu'île de Crozon, 26.3% de l'offre de lits en résidences secondaires (soit 17.505 lits).

#### CAPACITE EN LITS TOURISTIQUES DES RESIDENCES SECONDAIRES DE LA MER D'IROISE, 1998



<sup>4</sup> L'hôtel non classé tourisme n'est pas comptabilisé

La répartition des différents types d'hébergement sur les îles de la Mer d'Iroise rend compte d'une sur-représentation des résidences secondaires. En effet, à titre de comparaison, en 1990, le taux moyen de résidences secondaires, sur la côte Nord, de Tréglonou à Locmaria Plouzané était de 25.5% contre 38% à Ouessant et 40% à Molène.

Les caractéristiques îliennes du parc du logement sont les suivantes :

<i>Secteur géographique</i>	<i>Résidences principales</i>				<i>Résidences secondaires</i>				<i>Logements vacants</i>	
	<i>1990</i>		<i>1996(*)</i>		<i>Variation 1982-90 en %</i>	<i>1990</i>		<i>1996 (*)</i>		<i>1993</i>
<i>Année de référence</i>	<i>Nb</i>	<i>%Parc</i>	<i>Nb</i>	<i>%Parc</i>		<i>Nb</i>	<i>%Parc</i>	<i>Nb</i>	<i>%Parc</i>	<i>Nb</i>
<i>Critères</i>										
Ile d'Ouessant	471	55.5	456	53.5	+ 74	322	37.9	362	42.5	16
Ile de Molène	118	54.9	119	45.2	+ 1	86	40	136	51.7	3
Ile de Sein	165	51.4	129	40.8	+ 29	135	42	171	54.1	28

Sources : INSEE, CEMO, Rapport "Territoires touristiques insulaires en Mer d'Iroise", Xavier MICHEL, 1997. Fichier EDF 1993.

(\*) année de référence 1992 pour Ouessant

Les îles de Molène et de Sein ont connu depuis le début des années 1990 une inversion du taux de résidences secondaires, devenant majoritaire dans le parc de logement (+50%). Ainsi, sur l'île de Sein, certains quartiers sont dominés par les résidences d'été. Ces dispositions confèrent au visiteur, en été, l'impression d'un espace et d'un habitat pleinement occupés, et, en hiver l'aspect d'un bourg en grande partie abandonné. La situation à Molène semble identique mais à un degré moindre.

L'île d'Ouessant diffère des deux cas précédents. En 1992, le taux de résidences secondaires n'a pas atteint 50%. Le bourg et l'intérieur de l'île restent assez peu touchés par le phénomène, excepté à Saint Michel.

Dans l'ensemble, les résidences de vacances sont occupées en majorité par des personnes d'origine insulaire. Dans ce cas, ces résidences ont pour vocation de devenir des résidences principales (retour sur l'île dès la retraite). Cependant, depuis ces dernières années, on assiste à une montée en puissance de l'acquisition de résidences par des continentaux, sans attache particulière sur l'île (exemple, 15% des résidences estimées sur l'île de Molène).

## ***2. Les équipements et les richesses naturelles en tant que supports touristiques, de loisirs et de détente***

### ***21. Les équipements muséographiques et de loisirs***

#### ***211. Situation de la Mer Iroise***

En termes d'équipements, le poids relatif de la zone d'étude dans le Département est le suivant :

<i>APPROCHE GLOBALE</i>	<i>Mer Iroise</i>	<i>Département du Finistère</i>	<i>Poids relatif de la Mer d'Iroise dans le Département</i>
<i>Musées, Ecomusées</i>	25	103	24.3%
<i>Châteaux</i>	4	46	8.7%
<i>Abbayes</i>	2	6	33.3%
<i>Centres équestres</i>	14	102	13.7%
<i>Thalassothérapie</i>	2	5	40%
<i>Golfs</i>	2	7	28.6%
<i>Parcs d'attractions et de loisirs</i>	3	18	16.7%
<i>Zoos et parcs animaliers</i>	1	5	20%
<i>Aquariums, Viviers</i>	3	18	16.7%

Source : CDT 1999 "Tout sur le Finistère"

Globalement, les différents types d'équipements culturels et de loisirs sont présents sur la Mer d'Iroise.

Nombreux équipements tirent partie de la proximité de l'Iroise :

→ Le patrimoine militaire, particulièrement bien implanté en frange littorale. Souvent associés à un site naturel exceptionnel, on relève la présence des Forts de Bertheaume (Plougonvelin) et de la Pointe des Espagnols (Roscanvel), la Tour Vauban (Camaret sur Mer)...

→ L'équipement muséographique (musées, écomusées ou maisons) s'organise autour d'un thème, sans obligatoirement tenir compte de limites géographiques ou historiques. Sur l'ensemble de la Mer d'Iroise, la répartition des équipements s'organise de façon harmonieuse. Le patrimoine maritime est un thème très exploité, que l'on peut notamment apprécier au Musée du Bateau (Douarnenez), à l'Ecomusée des Phares et Balises (Ouessant), au Musée de la Marine (Camaret)....

→ Douarnenez constitue un des points forts du département pour les centres de rééducation (thalassothérapie).

La Mer d'Iroise dispose d'un patrimoine architectural à caractère religieux, avec de forts potentiels en qualité de vecteur d'image vers l'extérieur (tels l'Abbaye de Landevennec, l'Abbaye de la Pointe Saint Mathieu...). Seul l'habitat ancien semble être sous représenté (châteaux ou manoirs).

## 212. Les îles

Les îles de la Mer d'Iroise offrent un potentiel touristique terrestre, tel que :

	<b>OUessant</b>	<b>MOLENE et archipel</b>	<b>SEIN</b>
<i>A titre indicatif, non exhaustif</i>	<b>Potentiel culturel et culturel<sup>5</sup></b>		
Musée, Ecomusée, Jardin	Centre d'interprétation des phares et balises. <b>Phare du Créac'h</b> Ecomusée des traditions ouessantines. <b>Le Niou</b>	Musée Drummond Castle	Musée jardin de l'Espérance.
Autre patrimoine	Forts, N.D. de Bon Voyage...	Eglise St. RONAN Sémaphore, cimetière anglais, ruine moulins, phare..	Label "Plus beau village de France" Eglise, Chapelle St. Corentin...
Animations scientifiques....	Centre d'études et d'interprétation du milieu insulaire	Maison de l'environnement insulaire	
	<b>Potentiel sportif</b>		
Centre équestre	Ty Crenn, à l'année avec découverte de l'île		
Vélos	4 Loueurs		
Autres équipements et activités	En saison, tournoi de football, pétanque.... CLSH, Salle des sports	Terrain de football	Terrain de football

Sources : CDT, Rapports d'étude, Supports de promotion touristique

Les activités ludiques existent sur les îles, dont le principal but est de distraire les insulaires mais aussi les personnes de passage l'été. Chaque île présente la particularité de proposer au moins un équipement, une activité ou un label qui la distingue d'une autre île.

En matière d'équipement muséographique, il serait intéressant de poursuivre la réflexion par l'analyse des fréquentations sur les dix dernières années.

<sup>5</sup> **Potentiel culturel et culturel** : certains équipements peuvent ne pas être ouverts au public

## 22. Les richesses naturelles en tant que patrimoine et support de découvertes : situation de la Mer d'Iroise

### . Le patrimoine naturel

Les potentialités touristiques offertes par le milieu naturel sont variées. La cartographie des milieux naturels met en évidence les points majeurs suivants :

✓ en *frange littorale*, une alternance de falaises, de massifs dunaires et de plages de sable, entrecoupés d'abers :

→ une dominante de côtes à falaises, associées le plus souvent à des espaces de landes en arrière plan, en Presqu'île de Crozon et sur le littoral Nord du Cap Sizun.

→ la présence d'espaces sableux sur l'ensemble du littoral de la Mer d'Iroise avec un linéaire majoritaire sur le Pays d'Iroise.

→ la présence d'abers, correspondant aux estuaires de rivières<sup>6</sup>, sur la côte Nord (Lanildut, l'Aber Ildut) ou Sud (Pont de Croix, le Goyen).

→ un linéaire côtier de 297 km dont près de 85 km de sentier côtier accessible<sup>7</sup>.

→ un linéaire côtier occupé par des milieux naturels inventoriés.

✓ les *îles de la mer d'Iroise* offrent des paysages grandioses et des milieux naturels riches et diversifiés, caractérisés par :

→ leur morphologie. Ouessant et Molène constituent le prolongement occidental du plateau du Léon. Ouessant se présente comme un bloc basculé dont les altitudes maximales, à l'Est, atteignent plus de 60 m et décroissent progressivement jusqu'au niveau de la mer à l'Ouest. Les abords de l'île sont principalement constitués de falaises abruptes. On constate une faible superficie de l'estran. Le paysage ouessantin est ouvert.

L'archipel de Molène forme un vaste plateau sous-marin, dont les profondeurs maximales comme les altitudes sont de l'ordre de 20 m. La configuration topographique favorise l'émergence de vastes surfaces intertidales<sup>8</sup> d'une grande richesse biologique.

Sein appartient à l'ensemble de la chaussée du même nom, isolée du continent au tertiaire par la tectonique, créant ainsi le raz de Sein. Le sol et la surface de l'île sont constitués pour l'essentiel de sols pauvres et de cordons de galets. Les anses de l'île ont une forme arquée caractéristique donnant à l'ensemble de l'île une forme d'hippocampe.

→ une végétation terrestre originale<sup>9</sup>. A Ouessant, les espèces végétales sont nombreuses. Sur les falaises se trouve une végétation halophile<sup>10</sup> pauvre mais remarquablement adaptée aux conditions de milieu (vents, embruns). Au delà, se développe la pelouse aérohaline, cédant la place à de larges surfaces de landes littorales (communautés végétales dominées par l'ajonc de Le Gall, la bruyère cendrée et la callune) imprimant fortement les paysages littoraux ouessantins. Puis les prairies mésophiles à graminées dominent vers l'intérieur. Les saules, seuls arbres spontanés de l'île, colonisent les principaux vallons.

A Molène, le biotope de l'île se restreint à l'étage aérohalin, se décomposant en plusieurs ceintures de végétation. Suite à l'abandon de l'agriculture, le processus d'enfrichement s'est développé (avant les années 1930, l'isolement des îles et des îlots par rapport au continent impliquait un mode de vie autarcique). La broussaille, la friche nitrophile<sup>11</sup> et, au Nord de l'île, le fourré à prunelliers occupent aujourd'hui une place importante dans l'espace molénais.

A Sein, l'étroitesse de l'espace limite les possibilités de l'utilisation du sol. La végétation naturelle se trouve confinée sur les cordons de galets et les dunes mortes. A l'extérieur du village, l'espace est principalement occupé par d'anciennes parcelles, autrefois cultivées, aujourd'hui en friche ou simplement recouvertes d'une pelouse rase, quand le sol n'est pas à nu.

Ainsi, de part la diversité des milieux naturels et leur situation géographique, les îles de la Mer d'Iroise constituent une étape exceptionnelle dans le transit des oiseaux migrateurs et un refuge pour les oiseaux marins:

<sup>6</sup> *Les abers* sont des milieux spécifiques : zones de frayère et nourricière pour les espèces halieutiques, zones de nourrissage et de repos pour l'avifaune.

<sup>7</sup> *Sources* : DIREN, DDE et Conseil Général. Concernant les sentiers littoraux, depuis 1980, l'Etat et les Collectivités locales mènent des actions visant à l'ouverture au public du littoral ; ces sentiers sont exclusivement réservés aux randonneurs à pied.

<sup>8</sup> *Surface intertidale* : zone comprise entre les niveaux des marées les plus hautes et ceux des marées les plus basses.

<sup>9</sup> *Source* : commentaires de la notice de la carte de synthèse SIG. Réserve de Biosphère. I. LE BERRE. 1997.

<sup>10</sup> *Végétation halophile* : plantes vivant sur les sols salés, espèces résistantes à la présence de sel.

<sup>11</sup> *Végétation nitrophile* : plantes utilisant en grande quantité l'azote et en particulier de nitrates pour se développer.

↳ plusieurs espèces côtières peu représentées en France confèrent un intérêt national à la réserve de Biosphère de la Mer d'Iroise (Ouessant et Archipel de Molène),

↳ toutes espèces considérées, plus de 15000 couples d'oiseaux marins se reproduisent dans le périmètre de la réserve. Ils représentent 11% des oiseaux de la façade atlantique française, et, pour certaines espèces, cette proportion est encore plus élevée (75% pour la Sterne naine, 70% le Pétrel tempête, 20% le Puffin des Anglais). Les populations de goélands ont fortement augmenté, favorisées par certaines activités humaines productrices de déchets. 5% de l'effectif mondial des goélands bruns se trouve concentré dans les îles de la réserve.

Par leur abondance, la richesse spécifique et la situation en limite méridionale de la distribution de plusieurs espèces, les oiseaux marins constituent un élément essentiel du patrimoine terrestre de la réserve de biosphère.

### *. Les supports de découverte*

De nombreux circuits à pied, à vélo, en voiture ou en bateau offrent une approche des milieux naturels. A titre d'exemples, on peut citer les sentiers suivants :

<i>Mer d'Iroise</i>	<i>Caractéristiques de la randonnée</i>
<i>Pays d'Iroise (hors Molène)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Plus de 86 km de sentier de Grande Randonnée longeant la côte littorale de Portsall à Brest ("le chemin des phares", GR 34).</li> <li>↳ Un réseau de 250 km de petites randonnées pour découvrir les paysages et les richesses du Pays d'Iroise, sous forme de circuits en boucle et balisés sur le terrain (26 itinéraires).</li> <li>↳ Deux circuits cyclotourisme de près de 160 km (circuits du bout du monde et des vieilles pierres).</li> </ul>
<i>Presqu'île de Crozon, Porzay Menez Hom</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Plus de 400 km de sentiers balisés et débroussaillés.</li> <li>↳ Un sentier de Grande Randonnée traversant la Presqu'île de Landevennec à Plomodiern, en passant par Argol et le Menez Hom, et s'étendant de Saint Anne la Palud à Douarnenez.</li> <li>↳ Un littoral accessible au public de la pointe des Capucins (Roscanvel) s'étendant jusqu'à Douarnenez (section du sentier de Grande Randonnée comprise).</li> <li>↳ Une multitude de circuits de découverte, inscrits au PDIR<sup>12</sup> ou non, faisant découvrir aussi bien la Presqu'île, le littoral que l'arrière pays.</li> </ul>
<i>Pays Cap Sizun et Douarnenez</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ L'ensemble du littoral accessible au public de la pointe de Leydé à Audierne, en passant par la pointe du raz, au moyen de chemins de randonnée inscrits au PDIR ou du sentier de Grande Randonnée.</li> <li>↳ De nombreux circuits en bordure du littoral ou en retrait faisant découvrir une succession de petit patrimoine menhirs, dolmens, calvaires, chapelles, fontaines...</li> </ul>
<i>Îles de l'Iroise</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les sentiers des îles sont en majorité non balisés. Ils offrent la possibilité d'effectuer le tour pédestre de l'île d'accueil. A titre d'exemple, près de 54 km de sentiers côtiers en étoile parcourent l'île d'Ouessant.</li> </ul>

Certains sentiers de la "Mer d'Iroise" bénéficient d'action de valorisation par la mise en place de sorties nature organisées par des associations locales, de bénévoles et des offices de tourisme. Ces itinéraires sont également programmés par des opérateurs privés (agences de voyages...) dans le cadre de forfaits randonnée, pour des séjours de quelques jours à une semaine, en randonnée accompagnée ou libre, avec portage de bagages.....

## **23. Les mesures de protection des richesses naturelles : situation de la Mer d'Iroise**

La diversité du patrimoine naturel dans la Mer d'Iroise constitue un atout majeur pour le développement du tourisme. Les îles de la mer d'Iroise et la frange littorale bénéficient de mesures de protection et de gestion, ayant inévitablement des incidences sur l'activité touristique. Ces mesures sont de trois ordres et sont illustrées sur les cartes de l'Atlas des espaces protégés du Littoral (Annexes : Conservatoire du Littoral, 1991).

✓ La réglementation au titre de la protection de l'environnement :

→ *Les sites naturels classés ou inscrits.* La loi du 2 mai 1930 vise à protéger les sites naturels ou bâtis contre les aménagements ou travaux ne relevant pas de l'exploitation courante. Face à l'urbanisation, ce mode de protection a été largement utilisé sur le littoral de l'Iroise, étendu sur une portion du Domaine Public Maritime (DPM) adjacent.

<sup>12</sup> PDIR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

	<i>SITES INSCRITS</i>		<i>SITES CLASSES</i>		Remarques
	Surface (ha)	Date	Surface (ha)	Date	
<b>OUessant</b>	200	1967	690	1979	57% des surfaces, + extension de 500m sur le DPM
<b>MOLENE</b>	40	1978	184	1977	totalité de l'île inscrite ou classée, + le DPM (rayon de 7.4 km)
<b>SEIN</b>	20.7	1981	37.5	1980	totalité de l'île inscrite ou classée, + le DPM (rayon de 1000m)

Source : Un parc national marin en Mer d'Iroise, Parc Naturel Régional d'Armorique, 1993

En dehors des îles, les secteurs inscrits ou classés sur le littoral sont particulièrement étendus en Presqu'île de Crozon.

→ *Les Réserves naturelles*. La loi de 1976 autorise la création de réserves naturelles par l'Etat afin de protéger une zone naturelle identifiée pour sa valeur patrimoniale et scientifique, pouvant inclure le DPM et les eaux territoriales. Sur la zone d'étude, le 12/10/1992 a été créée la Réserve Naturelle d'Iroise concernant le domaine terrestre des îlots de Trielen, Banneg et Banaleg, soit 39.5 ha. Son périmètre ne concerne que les zones cadastrées.

→ *Les Réserves de chasse du Domaine Public Maritime*. Selon les lois de 1968 et 1975, ce sont des espaces marins où la chasse est interdite en tout temps pour une durée de 6 ans minimum. Sur la zone, on relève<sup>13</sup> :

- . 3 secteurs totalisant 2.200 hectares et 12.5 km de rivages à Ouessant,
- . 2 secteurs autour des îlots de l'archipel de Molène, soit 10.000 hectares,
- . 1.200 hectares (6 km de rivage) en presqu'île de Crozon,
- . 500 hectares (4.5 km de rivage) au Cap Sizun.

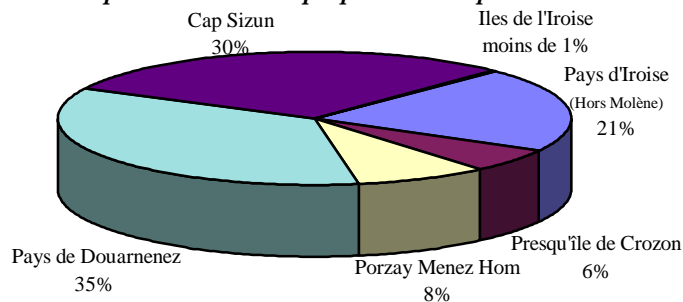
Il s'agit ici de prolongement marin de réserves d'associations assurant la tranquillité de l'avifaune sédentaire, migratrice ou hivernante.

✓ Les mesures foncières de protection.

Le Conservatoire du Littoral et le Conseil Général ont en concertation entrepris d'acquérir des espaces naturels sensibles, afin de soustraire des espaces littoraux à la construction. Si les milieux naturels le permettent, ces organismes les ouvrent au public après un aménagement adéquat. Dans tous les cas, la gestion et l'entretien courant sont délégués aux Communes. Ainsi, en Mer d'Iroise :

→ le Département est propriétaire de 665 ha d'espaces naturels, soit 26.7% des propriétés départementales en 1997, répartis géographiquement tels que :

**Les espaces naturels de propriété du Département en 1997**



Source : Conseil Général

En Mer d'Iroise, le Département est propriétaire de milieux naturels aussi bien en frange littorale que sur l'intérieur. Ainsi, sur le Pays de Douarnenez, il couvre une superficie de 235 ha dont 96% sur le Bois du Nevet (Kerlaz, Locronan, Plogonnec).

Les espaces naturels départementaux présentent des intérêts paysagers, floristiques ou faunistiques.

Sur les îles, près de 42 ha sont de propriété du département :

<i>Commune</i>	<i>Nom du site</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>Typologie du milieu</i>	<i>Intérêts</i>
Le Conquet	Îlots de Molène TRIELEN ILE AUX CHRETIENS	15.62	Lande et zone humide	Flore, Faune

<sup>13</sup> Source : Un parc marin en Mer d'Iroise. PNRA. 1993.

Le Conquet	Ilots de Molène BALANEC	15.23	Lande et zone humide	Flore, Faune
Le Conquet	Ilots de Molène BANNEC	9.24	Lande	Flore, Faune
Ouessant	Roc'h Ellic	0.52	Lande	Paysage
Ouessant	Gouzoul	0.88	Lande	Paysage
Ouessant	Niou	0.35	Lande	Paysage, Archéo Histoire

Source : Conseil Général. Décembre 1997.

→ le Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral a approuvé une surface de 1797 ha, dont près de 60% sont acquis. Le Conservatoire est propriétaire sur Ouessant (affectation) pour une superficie de 5575 m<sup>2</sup> (Source : Conservatoire du Littoral).

L'île de Sein n'étant pas cadastrée, les deux opérateurs n'interviennent pas.

✓ Les autres mesures de protection sectorielle.

→ La loi Littoral du 3 Janvier 1986, relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral fixe une liste d'espaces et de milieux à préserver<sup>14</sup>. Seuls sont autorisés les aménagements légers nécessaires à la gestion (ouverture au public ou nécessités techniques). La prise en compte de la loi est réalisée, le plus souvent, dans le cadre de la révision des Plans d'Occupation des Sols ou à l'initiative de l'Etat.

→ Des engagements contractuels de protection de l'environnement lient les communautés insulaires, la SEPNB, les Collectivités territoriales, l'Etat, la CEE, l'UNESCO.

<b>ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (à titre indicatif) DE PROTECTION ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT EN IROISE</b>		
Organismes contractants	Secteur géographique	Nature du Contrat
. SEPNB . Fédération des chasseurs / Conseil Général du Finistère (propriétaire)	Ilots Banneg, Balaneg, Trielen	Cahier des charges fixant les modalités pratiques de protection et de gestion
. Communes . Conseil Général . Conseil régional, Etat	Iles, îlots et zone marine adjacente (isobathe - 20m) Presqu'île de Crozon	Charte du Parc Naturel Régional selon la Loi sur les Parcs Naturels Régionaux
. Etat/CEE	Archipel de Molène (réserve de chasse maritime)	Directive CEE " Conservation des oiseaux sauvages"
. Communes . PNRA . Etat/UNESCO	Ouessant et archipel de Molène jusqu'à isobathe - 20m	Reconnaissance internationale de la qualité de l'environnement. Affiliation à un réseau international "Réserve MAB" et engagement sur des objectifs de protection et de développement intégré.

Source : extrait : Un parc national marin en Mer d'Iroise, Parc Naturel Régional d'Armorique, 1993.

L'inventaire des procédures contractuelles de la zone d'étude (îles et frange littorale), accompagné des mesures de protection et des engagements, permettrait de compléter cette première approche.

<sup>14</sup> *Liste des espaces et milieux à préserver dans le cadre de la loi Littoral* : les dunes, landes côtières, estrans, falaises et abords, forêts et zones boisées proches des rivages de la mer, îlots inhabités, partie naturelle des estuaires, rias ou abers, caps, marais, vasières, zones humides et milieux abritant des concentrations naturelles d'espèces animales ou végétales et parties naturelles des sites classés ou inscrits.

### **3. Les structures d'information et de développement touristique : l'organisation territoriale du tourisme**

L'information, l'accueil et le développement touristique de la zone d'étude reposent sur une multiplicité d'acteurs. L'organisation territoriale du tourisme semble complexe du fait de l'enchevêtrement des structures. Ceci étant, la zone "Mer d'Iroise" rassemble près de 30 structures locales oeuvrant pour le développement de l'activité touristique :

<b>Structures d'information, d'accueil et développement touristique</b>	<b>Mer Iroise</b>		<b>Département du Finistère</b>
<b>OTSI</b> (Hors Points Informations)	21 dont 4 Syndicats d'Initiatives		80
<b>Pays Touristiques</b>	3	1. Pays des Abers -Côtes des Légendes 2. Pays du Menez Hom Atlantique 3. Association Ouest Cornouaille Promotion	8
<b>Communautés de Communes</b>	5	1. Pays d'Iroise 2. Presqu'île de Crozon 3. Porzay Menez Hom 4. Pays Douarnenez 5. Cap Sizun	25
<b>Parc Naturel Régional</b>	1	Le champ de compétences du Parc Naturel Régional d'Armorique sur la zone d'étude s'étend de la presqu'île de Crozon jusqu'aux îles de Ouessant, Molène et Sein.	1

Par ailleurs, le Comité Départemental du Tourisme, le Conseil Général, les groupements d'action ou d'intérêt touristique, les Chambres Consulaires, les syndicats des professionnels du tourisme...participent au développement touristique de la zone d'étude.

L'inventaire des compétences, des actions et des projets touristiques des structures en Mer d'Iroise offrirait une vue d'ensemble de l'activité touristique.

## **Partie 2. L'ACTIVITE TOURISTIQUE : LA FREQUENTATION ET LA DEMANDE**

### **1. La fréquentation**

#### **11. L'aperçu départemental**

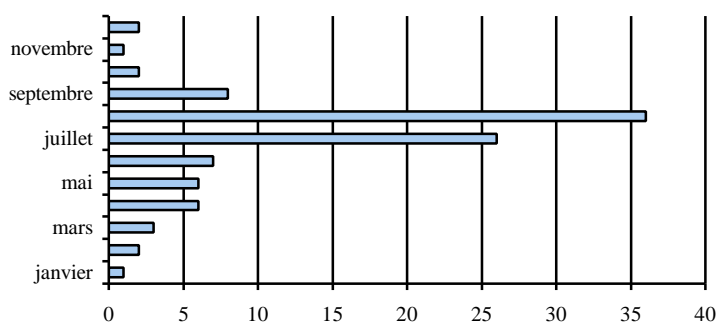
Le tourisme finistérien se situe au premier rang des départements bretons en volume de nuitées. Ainsi, 30 à 32 millions de nuitées<sup>15</sup> sont enregistrées chaque année dans le département. La fréquentation extra-départementale<sup>16</sup> se caractérise par une forte concentration des séjours en juillet-août. En 1997, la moyenne journalière a été de 88.600 nuitées. Des pics de fréquentation sont identifiés :

- ➔ au mois d'août, mois de fréquentation la plus importante, avec une pointe maximale au 15 août (489.852 nuitées en 1997).
- ➔ en juillet, avec un pic le "13" (332.652 nuitées),
- ➔ au cours des vacances de Pâques, des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, avec près de 100.000 nuitées,
- ➔ enfin, les week-ends de Pâques et du 1er Mai se situant autour de 85.000 nuitées.

<sup>15</sup> **Nuitée** : période égale à une nuit de présence d'un touriste sur un territoire observé

<sup>16</sup> **Tourisme extra-départemental** : voyage d'une personne ayant passé au moins une nuit hors de son département d'origine

Source : BET, F. Marchand



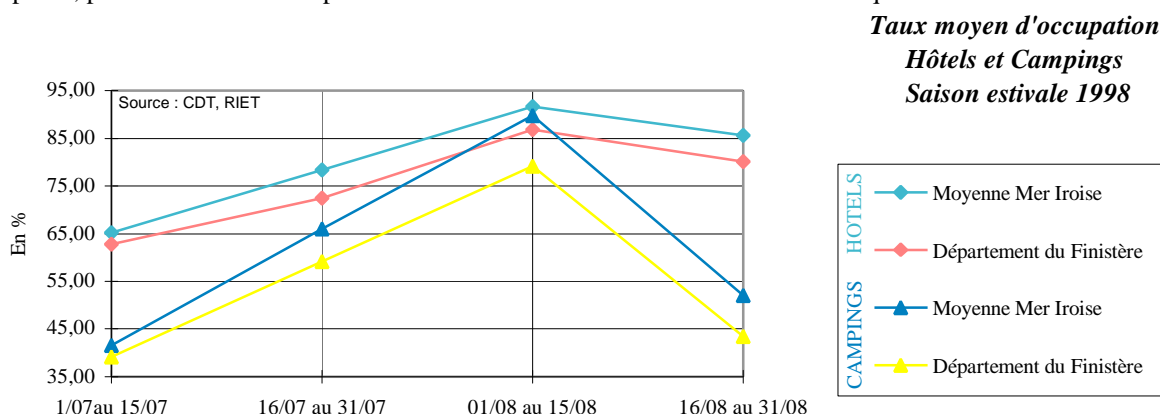
### Répartition (en%) des nuitées touristiques extra-départementales en Finistère, en 1997

Si la saisonnalité reste un trait marquant du tourisme en Finistère (62% du nombre total de nuitées en juillet et août), l'avant-saison (avril, mai et juin) et l'arrière-saison (septembre) représentent, toutefois, 27% du total des nuitées.

## 12. Le périmètre de la Mer d'Iroise

### 121. La frange littorale

Sur la zone littorale, le flux touristique peut être évalué à travers le taux moyen d'occupation des hôtels et des campings sur une saison estivale. A cet effet, en 1998, on constate que les modes d'hébergement de la "Mer d'Iroise" connaissent des taux moyens d'occupation supérieurs à la moyenne départementale. Cet état s'explique, en partie, par l'attrait du littoral pour le visiteur. Ces tendances sont confirmées chaque année<sup>17</sup>.



En 1998, le pic de fréquentation en Mer d'Iroise se situe dans la première quinzaine d'août. Sur cette période, l'hôtellerie de plein air enregistre un taux d'occupation quasi équivalent à celui de l'hôtellerie de tourisme. Dans la deuxième quinzaine d'août, alors que les nuitées en hôtels se maintiennent, celles-ci décroissent fortement dans les campings. L'hôtellerie de plein air se caractérise par une forte saisonnalité liée, en partie, à l'incertitude du climat.

### 122. Les îles

Le développement touristique reste un phénomène récent caractéristique des îles. En termes de fréquentation, les îles bénéficient d'une forte attractivité, mesurée à travers trois facteurs :

→ la population estivale est multipliée par 4 ou 5 selon les îles :

	Population îlienne estimée à l'année, 1999	Population estimée sur l'île, saison estivale	Multiplicateur Pop estivale/Pop permanente
<b>MOLENE</b>	270	1200	4.4
<b>OUESSANT</b>	950	3500 à 4000	4.2

<sup>17</sup> Données présentées à titre indicatif, d'après une enquête de fréquentation réalisée sur chacun des sites, grâce à la participation d'établissements volontaires.

<b>SEIN</b>	270	1200 à 1400	5.2
-------------	-----	-------------	-----

Source : Mairies et Rapports d'étude

→ le nombre de résidences secondaires dépasse très souvent celui des résidences principales (cas de Molène et de Sein),

→ l'analyse des flux de transport, toutes lignes et passagers confondus, permet d'observer un pic de la fréquentation sur la période du 15 Juillet-15 Août<sup>18</sup>, provoquant une quasi-saturation des îles. La saison estivale comprise entre juin et septembre inclus représente environ les 2/3 à près de ¾ des passages et le mois d'août est classé en tête avec près du tiers des passages annuels pour chaque île.

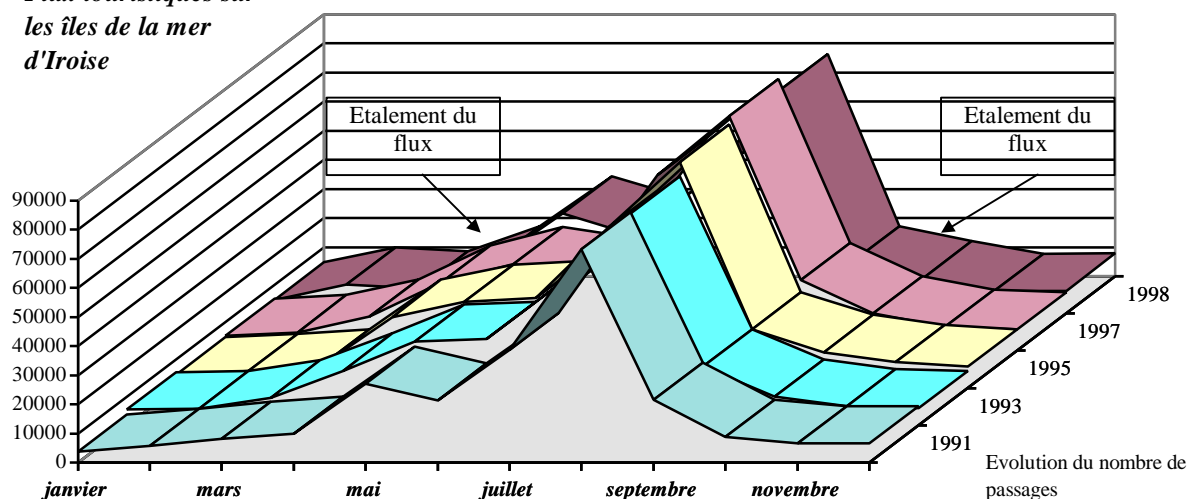
<b>FLUX MARITIME - catégorie "touristes" - Nombre de passages</b>								
<i>Compagnie Penn Ar Bed (hors compagnies privées et plaisanciers)</i>								
<i>Destination Iles de la Mer d'Iroise</i>	ANNEE	TOTAL Passages	Juin	Juillet	Août	Septembre	% saison estivale (juin à sept.)	% avec avant et arrière saison (mai et octobre)
<b>OUESSANT</b>	<b>1997</b>	<b>185985</b>	18565	38929	53941	14866	67.9	81.7
<b>MOLENE</b>	<b>1998</b>	<b>167626</b>	17670	28269	48463	11252	63	79.7
<b>SEIN</b>	<b>1997</b>	<b>63823</b>	4294	15461	20030	6109	71.9	85.6
	<b>1998</b>	<b>59591</b>	6208	11138	20306	3043	68.3	86.7

Source : Compagnie maritime Penn Ar Bed

Cependant, un étalement de la fréquentation en avant et arrière saison (mai et octobre) semble se dessiner depuis quelques années. Depuis les années 1990, on constate un maintien global de la fréquentation des îles, le boom touristique s'étant produit à la fin des années 1980.

Deux critères majeurs contribuent à la variation de la fréquentation des îles : le climat et le positionnement des jours fériés dans la semaine (effet "long week-end").

### **Flux touristiques sur les îles de la mer d'Iroise**



Source : Cie Maritime Penn Ar Bed

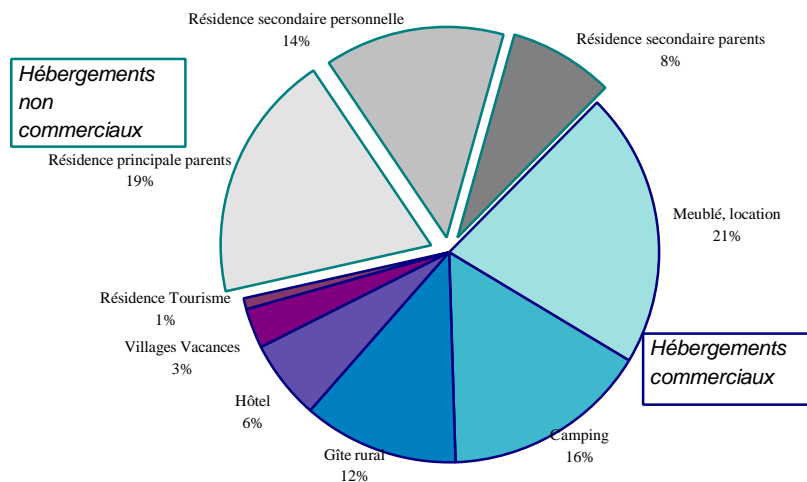
La comptabilisation des plaisanciers sur les îles de l'Iroise compléterait l'approche de la fréquentation.

<sup>18</sup> La fréquentation touristique sur les îles peut être évaluée à partir du nombre de passagers ayant effectué la traversée (voie maritime ou aérienne) entre le continent et Molène, Ouessant et Sein. L'analyse quantitative est élaborée en deuxième partie du rapport "activités de transport et de fret". Sont présentés dans ce chapitre, les flux de transport de la compagnie Penn Ar Bed, présente à l'année et ayant une mission de service public.

## 2. Les grandes tendances du séjour touristique

### 21. L'aperçu départemental

Tout type d'hébergement confondu, le temps du séjour sur le Finistère est en moyenne de 8,9 jours. En termes d'hébergement, les faits marquants sont les suivants :



. 58% des nuitées enregistrées en Finistère d'avril à septembre 1997 l'ont été dans des hébergements commerciaux et 41% en hébergements non commerciaux

. Le locatif (gîte rural, meublé...) arrive en tête des hébergements commerciaux, suivi par le camping

Source : Isos Réziens. 1997

La clientèle familiale est majoritaire avec 48% des séjours, la visite en couple représente 34% des séjours.

Dans l'ensemble, les vacanciers se rendent dans le Finistère pour sa façade maritime, la diversité du patrimoine naturel qu'il peut offrir ainsi que sa culture et ses traditions. Ainsi, la promenade et la randonnée arrivent en tête des activités pratiquées durant le séjour. Il est important de noter que la découverte des îles n'apparaît pas être un motif prioritaire de déplacement dans le Finistère (1% seulement des motivations des séjours).

## 22. Le périmètre de la Mer d'Iroise

### 221. La frange littorale

Les enquêtes qualité<sup>19</sup> réalisées annuellement sur les pays touristiques de la Mer d'Iroise permettent de tirer les grandes tendances des séjours touristiques des vacanciers sur la zone d'investigation. Ainsi, les principales remarques formulées sont les suivantes :

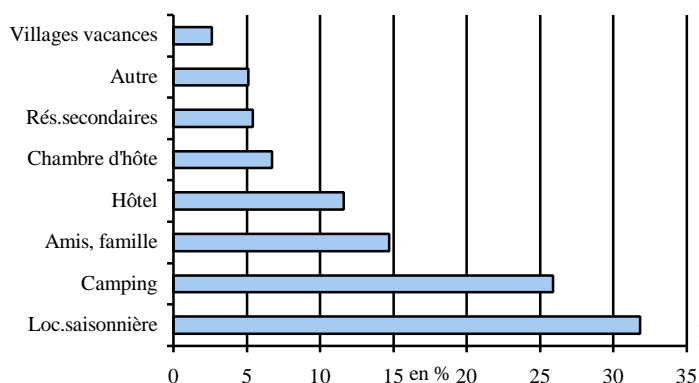
✓ **Les durées des séjours** les plus courantes sont de 2 à 3 semaines (moyenne de 13.5 jours pour le sud de la zone et de 12.4 jours en Menez Hom Atlantique). Cette durée varie fortement selon le type d'hébergement, s'étendant de près de 30 jours pour les propriétaires de résidences secondaires (de 35 jours en Cornouaille à 27.4 jours en Menez Hom Atlantique) à 4 - 5 jours pour les amateurs de chambres d'hôtes.

✓ Concernant le **lieu de séjour**, près de 70% des vacanciers choisissent une seule commune d'accueil. La part du tourisme itinérant est d'environ de 10%, la zone d'étude se prête à un tourisme de découverte. Cette caractéristique peut être renforcée suivant les conditions météorologiques, incitant la clientèle, par temps maussade, à adapter le programme de vacances et à se déplacer sur l'ensemble du département.

✓ **Les hébergements** les plus fréquentés sont les locations saisonnières (30% des hébergements) et l'hôtellerie de plein air (25 à 28%). L'accueil des vacanciers chez des amis ou de la famille représente une part importante. Enfin, la combinaison de plusieurs types d'hébergement est une pratique courante. La hiérarchie entre les modes d'hébergement reste la même d'une année sur l'autre et quelque soit le pays touristique, à savoir :

<sup>19</sup> **Enquête qualité "étude des séjours touristiques"** : enquête réalisée avec le concours des offices de tourisme et du service études et développement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest. Même si l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des touristes de passage sur les pays touristiques engagés dans cette démarche, il permet d'identifier les grandes tendances et les comportements des vacanciers.

**Références géographiques de l'étude** : Pays du Cap Sizun et de Douarnenez inclus dans le champ d'action de l'association Ouest Cornouaille Promotion, et, la Presqu'île de Crozon et le Porzay Menez Hom inclus dans le pays touristique du Menez Hom Atlantique.



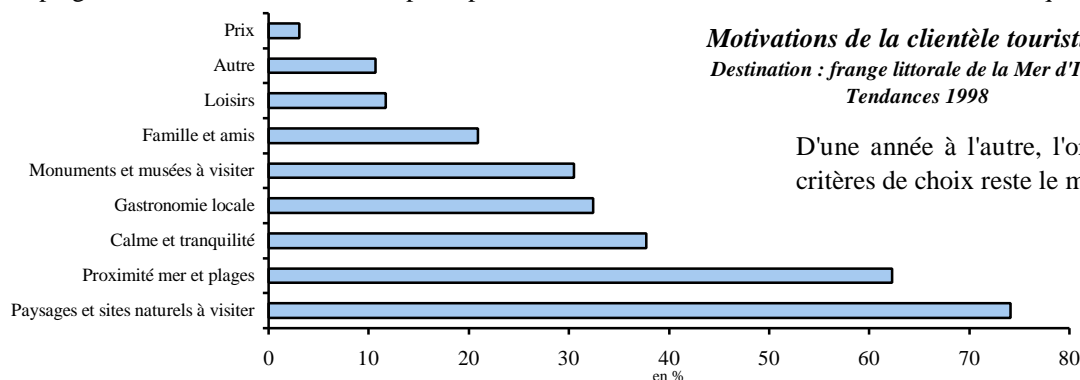
**Les hébergements fréquentés  
Littoral de la mer d'Iroise  
Tendances 1998**

En termes de variation, d'une année sur l'autre, les proportions entre les hébergements sont semblables.

Source : Enquêtes qualité, Pays du Menez Hom et Ouest Cornouaille Promotion. Moyenne des deux pays. 1998.

✓ Tout comme à l'échelle départementale, **la clientèle touristique** est principalement familiale (52 à 56% selon le pays). La présence d'enfants conditionne le choix du type d'hébergement : les familles résident le plus fréquemment dans les villages vacances, les locations saisonnières et les résidences secondaires, alors que 80% des clients des hôtels sont des touristes sans enfant.

✓ **Les motivations de la destination du lieu de vacances** sur les secteurs de la Mer d'Iroise sont sensiblement identiques à celles rencontrées à l'échelle départementale. Ainsi, les paysages et les sites naturels et la proximité des plages et de la mer constituent les principales sources de motivations de la destination touristique.



**Motivations de la clientèle touristique  
Destination : frange littorale de la Mer d'Iroise  
Tendances 1998**

D'une année à l'autre, l'ordre des critères de choix reste le même.

Source : Enquêtes Qualité, Pays du Menez Hom Atlantique et Ouest Cornouaille promotion. Moyenne des 2 pays. 1998.

Les critères de choix émis par les touristes montrent l'importance de la préservation des sites de la zone d'étude. L'enquête qualité menée sur le Pays du Menez Hom a permis de dégager les motivations les plus significatives de la clientèle touristique selon le type d'hébergement. Ainsi, les campeurs se caractérisent par une motivation significativement plus forte pour les paysages et les sites naturels à visiter. Les touristes en location saisonnière recherchent plus souvent le calme et la tranquillité.

✓ Globalement, on constate le succès des **activités** de plein air. Gratuites et accessibles à tous, la randonnée et les activités de plage sont les plus recherchées. Après une tendance à l'érosion de la fréquentation dans les musées et les équipements culturels et de loisirs depuis 1993<sup>20</sup>, l'été 1998 a permis de constater une stabilité, voire une légère augmentation du nombre de visiteurs, tendance confirmée à l'échelle départementale.

✓ Le public est à la recherche **d'animations locales (fêtes et festivals)**. Les manifestations événementielles présentent un attrait majeur pour un large public.

## 222. Les îles

L'appréhension du séjour touristique sur les îles est réalisée à partir de la consultation de personnes ressources et de rapports d'étude sur les îles. Les grandes tendances dégagées sont les suivantes :

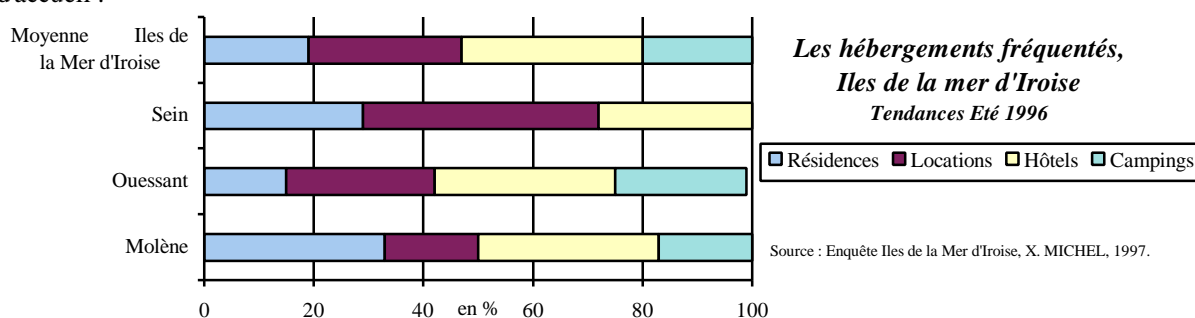
<sup>20</sup> **Pour mémoire** : seuls 30% des français vont au musée ; ce chiffre n'augmente pas alors que parallèlement, l'offre s'est considérablement enrichie. A contrario, les équipements de loisirs ont enregistré une évolution inverse, notamment liée à une forte médiatisation et de campagnes de promotion.

✓ Sur l'ensemble des îles, *les séjours sont de courte durée*. Selon une enquête réalisée par X. MICHEL durant l'été 1996, les vacanciers se rendent sur l'île, en majorité, pour la journée (excursionniste) et principalement en famille.

en %	DUREE DU SEJOUR			TYPE DE DEPLACEMENT			
	1 jour	Court-séjour	Vacances	Seul	Couple	Famille	Groupe
Molène	85	7	8	0	37	45	17
Ouessant	75	17	8	6	42	43	8
Sein	71	14	15	7	14	79	0

En référence à l'enquête effectuée en 1994<sup>21</sup>, la visite de l'île est dans la majorité des cas prévue avant le départ en vacances.

✓ *Les hébergements*<sup>22</sup> les plus fréquentés lors des courts séjours sont les hôtels et les locations saisonnières (60%) et l'hôtellerie de plein air (20%). L'accueil des vacanciers en résidence représente, en moyenne sur les îles, près de 20% de l'hébergement. Des variations significatives peuvent être enregistrées en fonction de l'île d'accueil :



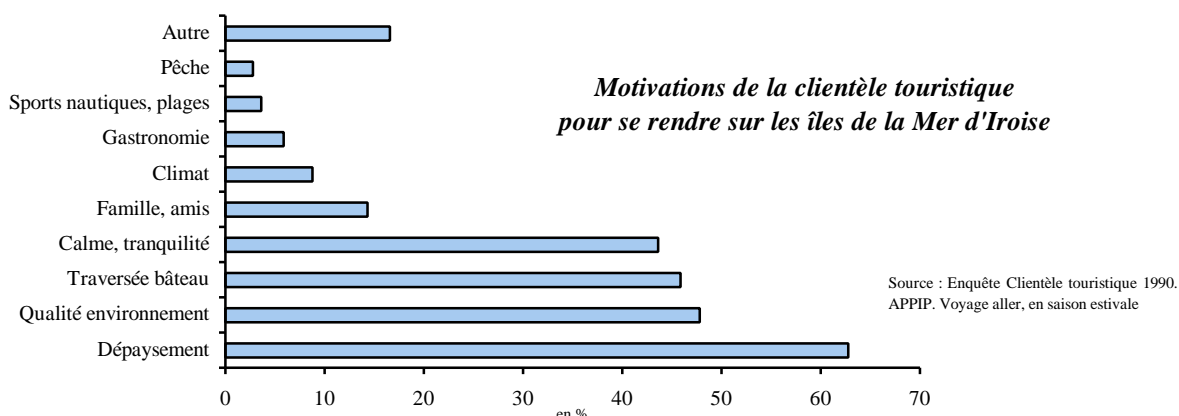
Sur l'île de Sein, la capacité hôtelière étant réduite (et l'accueil en camping toléré), l'hébergement en résidences et en locations est supérieur à la moyenne des trois îles.

✓ *Les motivations de la destination des îles* ont été évaluées dans le cadre de l'enquête menée par l'APPIP en 1990. Trois raisons dominent largement, formant un ensemble relativement homogène :

- ➔ le dépaysement et le calme/tranquillité ont été plébiscités,
- ➔ la qualité de l'environnement est également fréquemment citée.

Un visiteur sur deux vient sur l'île, en partie, pour ces trois raisons. On note également l'importance de deux autres paramètres : la traversée en bateau et la présence de la famille ou des amis sur l'île. Ces deux derniers critères sont très variables selon le type de séjour : la traversée en bateau motivant plus fortement les excursionnistes, la visite aux amis et à la famille pour les séjournants.

Enfin, le climat, considéré comme privilégié sur les îles exerce une attraction non négligeable.



<sup>21</sup> Un tourisme particulier, la première visite de l'île d'Ouessant. UBO. Cie Penn Ar Bed. Direction F. PERON. 1995.

<sup>22</sup> Source : Enquête réalisée par X. MICHEL, Été 1996.

✓ La **principale activité** pour la majorité des visiteurs est d'effectuer à pied la totalité ou une partie du linéaire côtier. En faisant le tour de l'île, le touriste éprouve le désir de "s'approprier" l'espace insulaire. Selon l'enquête réalisée par X. MICHEL au cours de l'été 1996, 82% des visiteurs pratiquent la randonnée à titre exclusif. Sur des espaces réduits, comme à Molène ou à Sein, la très grande majorité des excursionnistes effectue le tour de l'île, la minorité restante (personnes âgées principalement) se limite à des déplacements dans le bourg et le port.

A Ouessant, l'espace plus étendu est diversement fréquenté. Le port du Stiff et le bourg de Lampaul constituent le noyau clé de la visite, relié l'un à l'autre par un axe de circulation emprunté à pied, à vélo, ou en taxi. L'espace intérieur est peu fréquenté. Le Nord de l'île est plus emprunté que le Sud du fait de l'aspect sauvage de la côte et de la facilité d'accès du sentier côtier. Enfin, on relève une polarisation de la fréquentation sur les quatre pointes de l'île (éléments moteurs de l'activité touristique). Des visites organisées à cheval sont réalisées chaque année.

### 3. L'origine et le profil de la clientèle touristique

#### 31. L'aperçu départemental

Chaque année, le Finistère accueillent environ 3.800.000 de vacanciers. Près de 75% des séjours extra-régionaux en Finistère sont le fait d'une clientèle d'origine française.

En 1998, la clientèle française provient à 41% du Grand Ouest. La région parisienne arrive en seconde position avec 27% des séjours. On constate également l'émergence d'une clientèle issue de marchés plus éloignés (Régions Rhône Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur).

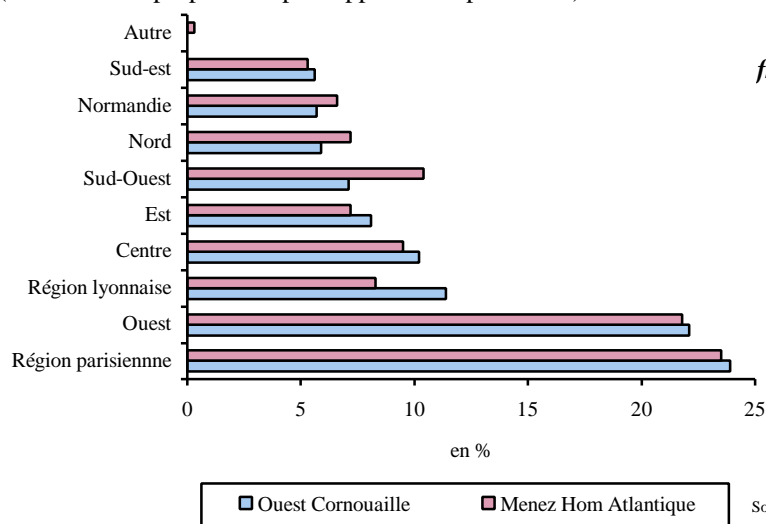
La clientèle étrangère en Finistère est européenne pour 97% des nuitées. Les Britanniques constituent la principale clientèle touristique étrangère du département (43% des nuitées) devant les Allemands (27% des nuitées). Les Belges et les Luxembourgeois arrivent en troisième position avec 11% des nuitées.

#### 32. Le périmètre de la Mer d'Iroise

##### 321. La frange littorale

Selon les différentes sources d'informations, le constat général sur le littoral de la mer d'Iroise est le suivant :

✓ Plus de 80% des séjours sont réalisés par **une clientèle touristique française**<sup>23</sup>. La zone d'étude présente la particularité d'accueillir en premier lieu une clientèle issue de la région parisienne, puis du Grand Ouest (inversion des proportions par rapport au département).



**Région d'origine de la clientèle française sur la zone littorale de la Mer d'Iroise**  
Tendances 1998

Quelque soit le lieu de destination en Mer d'Iroise, la clientèle issue de la région parisienne et du Grand Ouest est majoritaire.

Source : Enquête qualité. Pays Touristiques

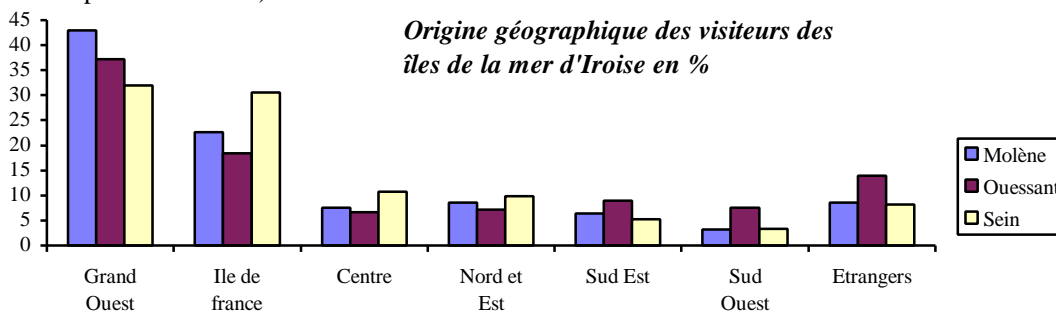
Il convient de ne pas sous estimer la clientèle de proximité (Finistère) représentant un poids important dans l'économie touristique. Cette clientèle est très sensible aux aléas climatiques, se réservant la possibilité de différer ou d'écourter le séjour.

<sup>23</sup> Source : enquêtes "qualité" du Pays du Menez Hom Atlantique et Association Ouest Cornouaille Promotion. 1998.

✓ **La clientèle étrangère** étant très hétéroclite suivant les zones géographiques, on ne peut dégager de grandes tendances.

### 322. Les îles

✓ A l'identique, de ce qui est constaté sur le département et en frange littorale, **la clientèle française** se déplaçant sur les îles de la mer d'Iroise provient, en majorité, de la région du Grand Ouest et de l'Ile de France (65% des personnes en été).



Source: enquêtes "clientèles touristiques" APPIP, 1990.

Selon les enquêtes de la clientèle touristique, les Bretons se rendent sur les îles de l'Iroise pour deux raisons majeures :

→ ils ne connaissent pas ou peu les îles, pourtant proches de leur domicile, et profitent d'un week-end ou de vacances pour les découvrir.

→ ils apprécient les sites de découverte, le patrimoine naturel et la vie insulaire, et souhaitent à cet effet visiter plusieurs fois la même île.

✓ Concernant **la clientèle étrangère**, on remarque que l'Europe du Nord est très bien représentée (Allemands et Hollandais). Les Italiens semblent être de plus en plus nombreux. Ces phénomènes s'expliquent par :

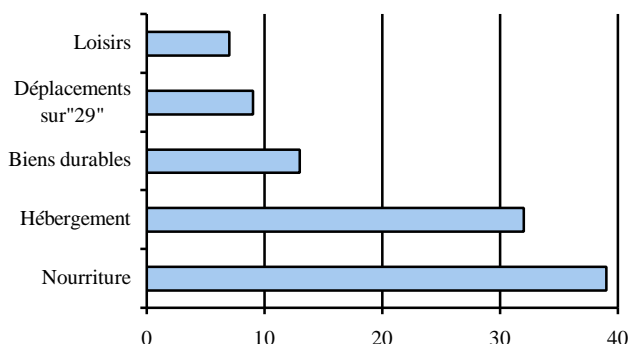
→ une politique promotionnelle de la Bretagne en Europe, et plus particulièrement, en Italie et en Espagne,

→ le caractère prononcé des touristes Allemands et Hollandais pour la découverte de sites naturels et de territoires authentiques. La clientèle anglaise se dirige plus volontiers vers la Cornouaille, recherchant des stations touristiques et des lieux de découverte aménagés.

## 4. Les modes de consommation, l'approche économique du séjour touristique

### 41. L'aperçu départemental

En Finistère, d'avril à septembre 1997, on estime que les touristes ont dépensé 3.6 milliards de francs (soit 30% de la consommation touristique générée en Bretagne). Les indicateurs de la consommation touristique sur la période sont les suivants :



#### Répartition de la dépense moyenne par poste en 1997 (en%)

La nourriture et l'hébergement constituent plus des 2/3 des dépenses touristiques.

La dépense moyenne par jour et par personne est de 170F. Le budget moyen du séjour est de 3600F.

Selon le bilan de la saison estivale 1998 en Finistère, il apparaît que les clients sont exigeants sur la qualité des produits proposés ainsi que sur le rapport qualité/prix. Ils sont très attentifs au contenu des prestations offertes. Les dépenses sont toujours limitées à l'essentiel.

#### ***42. Le périmètre de la Mer d'Iroise***

✓ En *frange littorale*, les estimations des dépenses journalières sont appréhendées à partir des enquêtes "qualité" réalisées sur deux pays touristiques de la zone d'investigations.

Les approches budgétaires sont à prendre avec toutes précautions pour deux raisons majeures : la première tient au fait que les évaluations sont issues uniquement de deux secteurs géographiques de la zone "Mer d'Iroise", la seconde est liée au fort taux d'abstention de réponse sur les questions relatives au budget des vacances. Ceci étant dit, le coût moyen de la journée de vacances est en majorité (pour 64% de la clientèle touristique) inférieur à 250F, 25% d'entre eux dépensent quotidiennement moins de 150F par personne tout frais compris.

✓ Sur *les îles*, une approche économique n'a pu être abordée, par manque d'informations.

### **Partie 3. LES MOYENS POUR SE RENDRE SUR LES ILES DE LA MER D'IROISE : LES SOCIETES DE TRANSPORT**

#### **1. Le transport maritime**

Il existe trois types de transports pour les îles, le bateau régulier, l'avion (Ouessant) et la plaisance. Dans le cadre de ce volet, est caractérisée l'activité de transport à caractère commercial<sup>24</sup> (passagers et fret).

##### **1.1. Une mission de service public<sup>25</sup>**

Avant 1980<sup>26</sup>, les voiliers apportaient aux îles ce qui leur faisait défaut. Depuis 1880 avec "la Louise", le premier vapeur régulier entre Ouessant et le continent, de 25 m de long, est mis en service. Soixante dix passagers peuvent être embarqués. Une cale, d'une contenance de 24 tonneaux, abrite le bétail et les marchandises. Depuis lors, un service de transport existe subissant des interruptions liées aux intempéries, aux avaries et aux guerres. Au cours du temps, la capacité de transport sera augmentée. Le bateau de l'île de Ouessant en 1917 peut embarquer 300 passagers en été et 150 en hiver.

Aujourd'hui, afin d'assurer la continuité territoriale entre le continent et les îles, l'Assemblée départementale, par délégation de service public, a confié à la compagnie Penn Ar Bed<sup>27</sup> la mission d'assurer la desserte maritime en mer d'Iroise, compagnie ayant pris le relais en 1990 du Service Maritime Départemental.

La flotte est composée de 6 bateaux dont 4 navires de liaisons passagers ("André Colin" (1996), "Enez Eussa III" (1991), "Enez Sun III" (1991), "Fromveur" (1977), d'une capacité globale de 1117 passagers), 1 transbordeur sur Molène ("Docteur Tricard", 1997, 46 passagers) et une gabarre ("Fée de l'Aulne", 1958, renouvellement prévu pour 2000, fret : 100 tonnes).

Au regard du rapport de l'activité sur les deux dernières années (1997-1998), les points clés formulés sont :

- ✓ des liaisons régulières entre les trois îles, tout au long de l'année, au départ de Brest, Le Conquet et Audierne, avec une particularité dans le sens où l'île de Molène constitue une escale sur la ligne Brest - Le Conquet - Ouessant,
- ✓ des liaisons complémentaires saisonnières, en période estivale (départ de Camaret),
- ✓ un service maritime tourné vers une desserte touristique.

<b>ANALYSE DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS moyenne sur 1997/1998</b>						
	<i>Trajet</i>	<i>Type de liaison</i>	<i>Nombre de passages</i>	<i>Poids des lignes</i>	<i>Part des touristes</i>	<i>Pic de fréquentation</i>
Toutes lignes	Iles de la Mer d'Iroise	-	282404	100%	84.5%	Août, soit 27.8% des passages de l'année
Lignes Nord	Brest - Le Conquet Molène - Ouessant	régulière	199517	71%	83.7%	Août, soit 25.5% des passages
Lignes Sud	Audierne - Sein	régulière	73141	26%	84.5%	Août, soit 30.5% des passages
Ligne Été	Camaret Ouessant - Sein - Brest	saisonnière	9746	3%	100%	Août, soit 54.8% des passages

Source : Compagnie Penn Ar Bed (\*) de juin à septembre, tous passagers confondus

L'évolution de l'activité de transport passagers depuis 1991 met en exergue les points suivants :

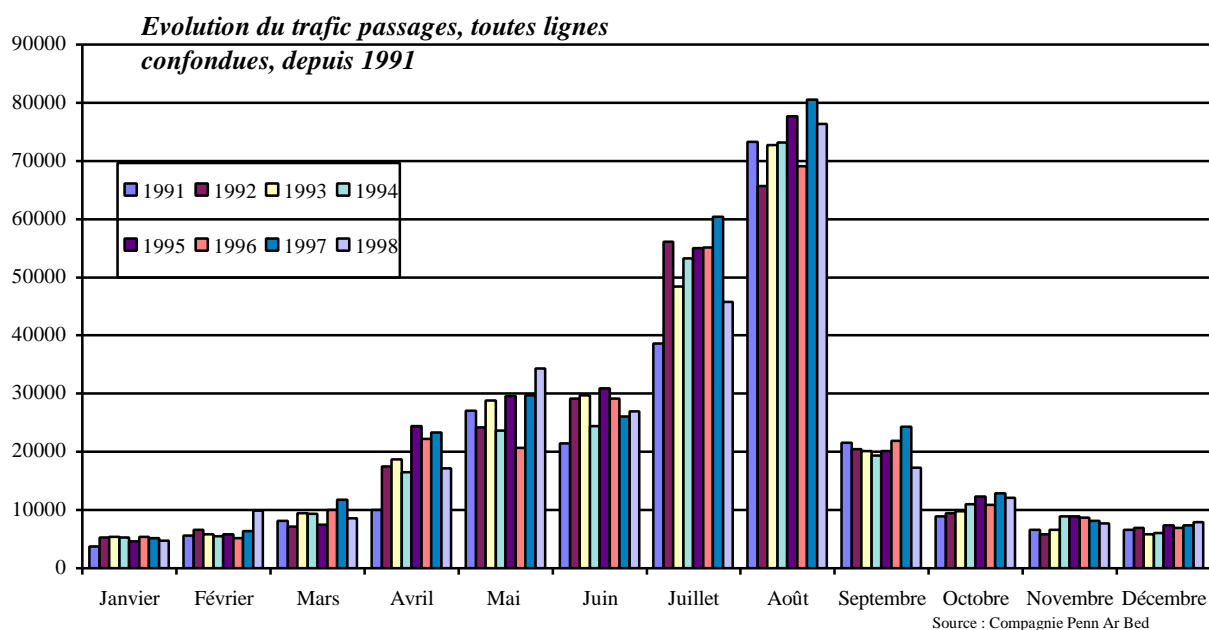
- ✓ un transport global de moyen de 265.000 passages sur les 8 dernières années (de 1991 à 1998), toutes lignes et destinations confondues,
- ✓ une relative stabilité de l'activité depuis le début des années 1990,
- ✓ une augmentation singulière l'été de la capacité de transport du fait du nombre plus important de rotations.

<sup>24</sup> La plaisance est une activité étudiée à part entière, thème 2 du présent diagnostic.

<sup>25</sup> **Source** : Statistiques et supports de promotion de la Compagnie Penn Ar Bed

<sup>26</sup> **Source** : Le tourisme à Ouessant et Molène, réalités et perspectives. C. KEROMNES. 1993.

<sup>27</sup> filiale de la société "Générale de Transport et de l'Industrie", société spécialisée dans le transport de charbon et de pétrole par barges.



Concernant le transport de fret, l'activité connaît une relative progression, liée notamment au trafic entre le continent et l'île de Sein (+ 42% entre 1997 et 1998). Pour 9400 tonnes de marchandises de fret en Mer d'Iroise, l'activité se répartit à près de 68% vers Ouessant, 18% vers Sein et 14% vers Molène (volume moyen sur les trois dernières années).

Le volume globale d'emplois de l'activité de transport maritime est d'environ de 70 permanents dont plus de la moitié en personnel navigant<sup>28</sup>. En termes de coût d'exploitation, la compagnie bénéficie du soutien financier du Conseil Général afin de garantir, toute l'année, la continuité entre le continent et les îles.

## **12. Un transport maritime mis en concurrence**

Des compagnies privées sont présentes dans les dessertes maritimes de passagers vers les îles de la Mer d'Iroise. Leur activité est saisonnière, positionnée d'avril à septembre-octobre. Les principales compagnies sont Finist'mer, Aquafaune et Vedette Biniou. Chacune présente des particularités :

→ Finist'mer<sup>29</sup> développe le concept de "l'île à la journée, en transport rapide" à destination d'une clientèle touristique, depuis 1994. La société dessert, en lignes régulières d'avril à octobre, Ouessant au départ de Camaret, Lanildut et le Conquet (en liaison directe), et Molène (certains jours de la semaine et à la demande). En 1998, la société a transporté 23255 personnes (dont 98% du trafic à destination de Ouessant). Le fret est une activité secondaire, elle concerne essentiellement les colis urgents de petite taille, soit 3 tonnes par mois. En pleine saison (juillet, août), la société emploie 22 à 25 salariés à temps plein.

→ Aquafaune<sup>30</sup>, propose un circuit sur l'archipel de Molène (vision sous-marine), au départ du Conquet. En 1998, 6560 passagers ont emprunté la vedette, d'avril à septembre, dont 44% le mois d'août.

→ Vedette Biniou<sup>31</sup> couvre la liaison pour l'île de Sein. En 1998, de juin à septembre, 13164 passagers ont pris la destination de Sein, au départ d'Audierne, dont 53% sur le mois d'août.

Avec le principe de la libre prestation de services, le transport maritime est entrain de se libéraliser.

<sup>28</sup> Source : Compagnie Penn Ar Bed

<sup>29</sup> Source : Compagnie maritime Finist'mer

<sup>30</sup> Source : Conseil général, Direction des affaires maritimes et des transports

<sup>31</sup> Source : Conseil général, Direction des affaires maritimes et des transports

## 2. Le transport aérien

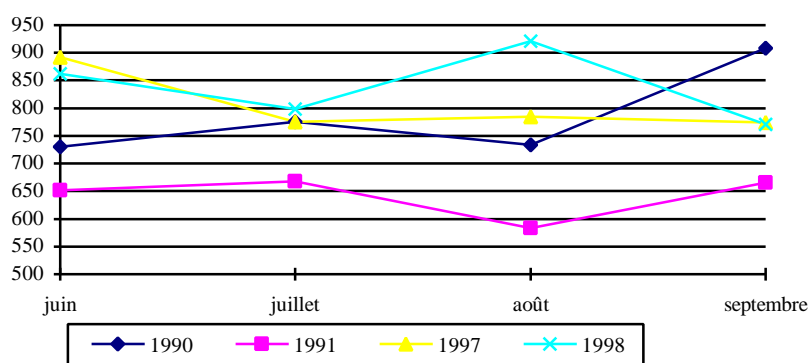
La liaison aérienne entre l'île d'Ouessant et l'aéroport de Guipavas a été créée en 1954, ce service résulte de l'implication des services locaux et notamment du Conseil Général. Une ligne régulière d'avion existe depuis septembre 1977. En décembre 1981, la société d'économie mixte Finist'air est créée<sup>32</sup>.

. **Les activités aériennes.** La Finist'air assure un vol régulier, matin et soir, elle peut cependant, mettre en place d'autres rotations, à la demande. Dans la pratique, les insulaires sont les principaux bénéficiaires de la desserte aérienne (61% des usagers de la ligne et, en grande majorité, de personnes âgées), notamment l'hiver. En moyenne, la compagnie transporte 9000 à 10.000 passagers tous les ans, activité restant stable.

<b>ACTIVITES AERIENNES BREST - OUessant</b>					
Indicateurs	1990	1991	1992	1997	1998
Passagers	8961	8849	7336	9960	9945
Rotations	1248	1057	891	1015	972
Iliens	5439 soit 60.7% du volume total	5291 soit 59.8% du volume total	4294 soit 58.5% du volume total	5152 soit 51.7% du volume total	6029 soit 60.6% du volume total

Source : Finist'air

Ce mode transport permet de définir des complémentarités entre les dessertes vers les îles. En période hivernale, l'utilisation de l'avion semble être préférée (pour la population locale) au bateau du fait des intempéries. A contrario, en saison touristique, le bateau est le moyen de transport le plus plébiscité (clientèle touristique majoritaire).



**Evolution du trafic aérien en période estivale**

La période estivale couvre 30 à 40% du volume globale de l'activité aérienne (contre plus 60% par voies maritimes).

Source : Finist'air

. **Les missions complémentaires.** Depuis 1990, la compagnie assure le service postal de Ouessant au départ de Guipavas. Outre les passagers, l'avion assure le transport du fret (colis/postes - 120T environ par an - et animaux - 150 à 200 par an). Enfin, la compagnie se charge des évacuations sanitaires.

## 3. L'approche globale de la desserte commerciale vers les îles

Tout mode de transport commercial confondu, le volume global de passages vers les îles de la Mer d'Iroise est de 357564 en 1998, se répartissant à 60% du trafic sur Ouessant, 27% sur Sein et 13% sur Molène.

	<b>Chiffres clés 1998 de la desserte vers les îles de l'Iroise<sup>33</sup></b>		
	<b>OUessant</b>	<b>MOLÈNE</b>	<b>SEIN</b>
Transport maritime	203689	46877	97053
Transport aérien	9945	-	-
<b>TOTAL 1998</b>	<b>213634</b>	<b>46877</b>	<b>97053</b>

Depuis quelques années, on constate une progression du trafic sur l'île de Molène.

### **Partie 4. LE POIDS ECONOMIQUE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE : LES CHIFFRES CLES**

<sup>32</sup> Sources : l'activité aérienne est traitée à partir de statistiques de la Finist'air et de rapports d'étude (C. KEROMNES, Le tourisme à Molène et à Ouessant, Juin 1993. et P. VERGER, Les services publics à Ouessant : réalité et imaginaire, 1998.)

<sup>33</sup> Sources : données Penn Ar Bed, Finist'Mer, Conseil général, Finist'air

Le poids économique du tourisme peut être évalué à travers le nombre d'emplois. Le tourisme est une activité transversale à un certain nombre de secteurs économiques, ce qui rend difficile toute tentative d'évaluation du nombre de ses emplois à partir des nomenclatures existantes. L'emploi dans le tourisme se décline en emplois directs, indirects ou induits, en emplois salariés ou non salariés et se trouve caractérisé par une forte variation saisonnière. Selon une méthodologie établie par l'ORTB et l'INSEE Bretagne, l'emploi salarié direct dans le tourisme en Bretagne a pu être évalué en 1995. A cet effet, les points marquants et disponibles de l'enquête sont les suivants :

✓ le tourisme finistérien se situe au premier rang des départements bretons en volume d'emplois salariés.

✓ La Mer d'Iroise mobilise 15% des emplois salariés directs du tourisme, aussi bien en haute saison que sur l'ensemble de l'année :

<i>Espaces observés en 1995</i>	<i>Nombre moyen d'emplois salariés directs annuel du tourisme</i>	<i>Nombre moyen d'emplois salariés du tourisme en haute Saison (10/07 au 20/08)</i>
Mer d'Iroise	1024	2457
Finistère	6710	16367
Poids relatif de la Mer d'Iroise dans le Finistère	15.3 %	15 %

Source : INSEE Bretagne - ORTB (DASD 1995). Champ de l'étude : ne sont pas pris en compte les emplois salariés du secteur agricole et de la pêche, des services domestiques et des services de l'Etat.

L'enquête régionale menée en 1995 a permis de caractériser les salariés permanents et saisonniers du tourisme. Ainsi, les points clés à retenir sont les suivants :

✓ 60% des emplois salariés des activités 100% touristiques<sup>34</sup> se trouvent dans les hôtels avec restaurants. L'hôtellerie regroupe les 2/3 de ces emplois.

✓ ¾ des emplois du tourisme sont des emplois à plein temps. Le temps partiel est un peu moins fréquent pour les emplois saisonniers (22% des emplois saisonniers contre 27% pour les emplois permanents).

✓ quelle que soit la profession, l'âge moyen des salariés saisonniers est toujours plus jeune que celui de salariés permanents (écart de 9 ans au moins, en général).

✓ une surféminisation des emplois salariés dans le tourisme qu'ils soient permanents ou saisonniers (soit respectivement, 58.6% et 57.3% de femmes).

Enfin, géographiquement, la méthode de travail employée par l'INSEE et l'ORTB a permis de dresser une typologie des communes selon leur intensité touristique au regard de l'emploi salarié direct. Les faits marquants issus de ce classement sont :

✓ 6 communes répertoriées comme des espaces fortement touristiques et à forte composante de résidences secondaires (Le Conquet, Molène, Camaret sur Mer, Sein, Locronan et Audierne).

✓ 1/3 des communes de la Mer d'Iroise sont classées comme espaces très touristiques :

Lampaul Ploudalmézeau, Ploudalmézeau, Landunvez, Porspoder, Lanildut, Lampaul Plouarzel, Ouessant, Plougouvelin, Roscanvel, Crozon, Telgruc sur Mer, Saint Nic, Plomodiern, Plonevez Porzay, Douarnenez, Primelin, Esquibien
--

✓ seules 8 communes (soit 16% du périmètre Mer d'Iroise) sont qualifiées comme espaces faiblement touristiques, localisées principalement au sud de la zone d'étude, ou en arrière du littoral.

<sup>34</sup> *Activités 100% touristiques* : hôtels sans restaurant, hôtels de préfecture, auberges de jeunesse, exploitation de terrains de camping, autres hébergements touristiques, offices de tourisme, syndicats d'initiatives, thalassothérapies, 50% des hôtels avec restaurant. Source INSEE-ORTB, 1995.

## LE POSITIONNEMENT TOURISTIQUE

### Partie 1. Les points clés de l'activité touristique

Au regard de l'état de lieux de l'activité touristique, les traits marquants sont les suivants :

<b>OFFRE TOURISTIQUE</b>	<b>DEMANDE ET FREQUENTATION TOURISTIQUE</b>
<p>✓ <b>des structures d'hébergement diversifiées :</b>            → 1/5 à 1/4 du potentiel départemental selon le mode d'hébergement            → 102.616 lits touristiques connus en "Mer d'Iroise" dont 35% marchands            → une prépondérance de l'offre en hôtellerie de plein air (2 lits touristiques sur 3)            → en frange littorale, une offre marchande connue répartie harmonieusement            → sur les îles, près de 1000 lits touristiques marchands dont près de 41% non labellisés en location chez l'habitant, avec cependant, des actions soutenues de démarche qualité vers la labellisation            → une caractéristique îlienne : une forte présence de résidences secondaires (de 40 à 55%, selon les îles)</p> <p>✓ <b>des équipements touristiques et des richesses naturelles de grand intérêt :</b>            → des équipements tirant partie de la proximité de l'Iroise : patrimoine militaire, musées, thalassothérapies..... ont un lien relativement fort avec la mer et le littoral            → des équipements culturels sur les îles vecteurs d'images de l'insularité, des conditions de vie et de l'histoire locale            → des richesses naturelles variées à fort potentiel touristique : en frange littorale, alternance de falaises, massifs dunaires et de plages de sables, entrecoupés d'abers ; sur les îles, des paysages grandioses et des milieux à forte valeur patrimoniale du fait, notamment, d'une végétation terrestre originale constituant une étape pour les oiseaux migrateurs et une refuge pour les oiseaux marins            → des richesses naturelles bénéficiant de mesures de protection</p> <p>✓ <b>une organisation de l'accueil de la clientèle touristique :</b>            → un enchevêtrement de structures oeuvrant pour le développement de l'activité touristique en Mer d'Iroise</p>	<p>✓ <b>une importante fréquentation touristique extra départementale en Mer d'Iroise, caractérisée par :</b>            → des taux moyens d'occupation des hôtels et des campings, en frange littorale, supérieurs à la moyenne départementale            → des pics de fréquentation au mois d'août (généralement la première quinzaine)            → une forte attractivité des îles : plus de 350.000 passages commerciaux à destination des îles, répartis à près de 60% sur Ouessant, à 27% sur Sein et 13% sur Molène            → un important développement touristique des îles provoquant une quasi-saturation des équipements insulaires, chaque île enregistrant une augmentation de la population îlienne permanente de 4 voire 5 en période estivale            → un étalement du flux touristique constaté récemment en avant et arrière saison (mai et octobre)</p> <p>✓ <b>des séjours touristiques en Mer d'Iroise motivés par l'attrait de la façade maritime et les paysages et sites naturels :</b>            → des séjours de 2 à 3 semaines en frange littorale contre une majorité d'excursionnistes (1 jour) sur les îles            → les locations saisonnières plébiscitées            → le succès des activités de plein air, gratuites et accessibles à tous : la randonnée, la découverte des milieux naturels et les activités de plage sont les plus recherchées</p> <p>✓ <b>une clientèle issue de marché de proximité :</b>            → une clientèle touristique française principalement originaire de deux régions (Grand Ouest et de l'île de France)            → une clientèle touristique finistérienne représentant un poids non négligeable dans l'économie touristique            → une clientèle étrangère issue de l'Europe du Nord (Allemands et Hollandais)</p>
<p>Pour répondre à l'offre et la demande de l'activité touristique, la Mer d'Iroise mobilise :  <b>près de 1000 (emplois moyens à l'année) à 2500 emplois salariés directs (emplois en haute saison), soit 15% de l'emploi salarié direct touristique du volume départemental</b></p>	

### Partie 2. Le potentiel de développement touristique

L'analyse des potentialités touristiques est essentiellement abordée sous l'angle d'une activité à l'échelle de l'économie insulaire.

### **21. Les facteurs limitants**

Le développement de la fréquentation touristique sur les îles présente aujourd'hui des caractéristiques limitantes, tant sur le plan socio-économique qu'environnemental. On se heurte à :

#### **FACTEURS LIMITANTS**

##### **1. Un déclin des communautés traditionnelles.**

L'évolution socio-économique des îles de l'Iroise est marquée par une dévitalisation liée à une population îlienne en diminution et vieillissante, et, l'abandon progressif de l'usage du sol.

→ Au regard de la dynamique des populations insulaires entre les recensements INSEE de 1975 et 1990, on constate une diminution globale moyenne de 33% de la population totale îlienne (de -27 à -43%, selon l'île), liée à un déclin de la classe d'âge des moins de 20 ans (de -53 à -76%, selon l'île) et une diminution globale des moins de 60 ans d'environ 35% toutes îles confondues (une exception, à Ouessant, avec une diminution modérée (-18%) de la classe des 20-39 ans). En 1990, toutes îles confondues, 4 personnes sur 10 ont plus de 60 ans, et 14.5% ont moins de 20 ans (contre 25.8% à l'échelle départementale). Les déplacements des populations vers le continent constituent l'explication essentielle de l'évolution de la dynamique démographique des îles.

Le dernier recensement (1999) a permis de dévoiler une particularité sur Molène, avec un maintien de la population à 270 habitants depuis 1990.

→ Traditionnellement, chaque type de milieu était exploité au maximum de ses potentialités, les secteurs littoraux servaient pour la pâture du bétail, de zone de séchage du goémon récolté sur les grèves, de zones de récolte de mottes de pelouse ou de lande rase pour la cuisson des aliments. Les meilleures terres constituaient les parcelles de cultures. Les chemins rayonnaient autrefois depuis les villages, centres de vie, vers les cultures et le littoral, leur tracé répondant à des impératifs agricoles. Aujourd'hui une grande partie de ces chemins a disparu, alors que s'est dessiné sur le pourtour de l'île, un réseau de sentiers côtiers, plus particulièrement emprunté par les touristes. Enfin, l'abandon de l'espace agricole engendre, en partie, une banalisation et un appauvrissement écologique des milieux, une fermeture des paysages et l'accroissement des risques d'incendies.

##### **2. Un tourisme particulier.**

Dans le cycle des activités des îles, le tourisme peut apparaître comme un facteur saisonnier. L'écart de la fréquentation touristique entre les mois de juillet et août, et, le reste de l'année favorise le développement de commerces et d'activités d'accueil (hébergements, restauration...) sur une partie de l'année.

La clientèle est principalement excursionniste, cet état est lié à des capacités en hébergement relativement limitées. L'hébergement est un facteur important du développement touristique, tant par la quantité que la qualité.

##### **3. Une pression foncière : le phénomène des résidences secondaires.**

La multiplication des résidences secondaires engendre des problématiques à deux niveaux.

→ Le prix au m<sup>2</sup> étant de plus en plus élevé, le marché foncier deviendrait inaccessible à la population insulaire, ce qui peut engendrer des difficultés d'installation de jeunes insulaires porteurs de projets. Cet état est le fait de plusieurs composantes : des zones constructibles relativement limitées (sites classés, sites inscrits), une pénurie de logements disponibles, et, un morcellement et une indivision fréquente du parcellaire.

→ La population de résidences secondaires pourrait constituer une limite au développement touristique, tenant à sauvegarder calme, solitude et environnement agréable. Son point de vue dépend plus ou moins de son intégration et de ses origines îliennes (une personne vivant 6 mois de l'année sur l'île ne défendant pas les mêmes objectifs qu'une personne ne venant là que l'été).

#### **FACTEURS LIMITANTS (suite)**

##### **4. Le difficile équilibre entre l'activité touristique et la préservation des milieux naturels et de l'environnement.**

Concernant les relations entre le tourisme et l'environnement, le paradoxe est fréquent, d'un côté les acteurs de la promotion touristique se fondent sur la qualité de l'environnement pour développer la fréquentation, de l'autre, le flux touristique, par son ampleur et son impact sur les milieux naturels, cause des effets dommageables. Globalement, comparativement au continent, les îles de la Mer d'Iroise sont préservées, cependant, une tendance à la dégradation des sites peut être relevée.

→ Des dégradations de la végétation. L'impact de la fréquentation se manifeste sur les secteurs géographiques accessibles au public. Cet espace est relativement limité, il se cantonne aux sentiers et à certains périmètres libres au sein du bâti. Ainsi, le phénomène de dégradation sur le pourtour littoral peut s'observer. Deux séries de facteurs agissent sur cette perturbation : l'érosion naturelle et l'érosion causée par le piétinement des visiteurs. La part de chacune des causes est difficile à établir.

→ Des contraintes pour les sociétés insulaires et leur environnement. L'augmentation de la fréquentation touristique induit :

. *des difficultés d'approvisionnement en eau.* L'eau potable constitue une denrée précieuse sur les îles, la collectivité devant faire face à une consommation plus élevée en été alors que la ressource est naturellement limitée (faible pluviométrie estivale). Afin de limiter les inconvénients, chaque île a développé un système particulier (barrage réservoir à Ouessant, impluvium et forages sur Molène et unités de dessalement de l'eau de mer à Sein), cependant, l'approvisionnement en eau est un facteur difficilement contournable.

. *des problèmes aigus de gestion des déchets.* Le lieu de stockage des déchets et la manière de les éliminer se posent à toutes les îles compte tenu du fait que ce sont des milieux fermés sur des territoires restreints.

### **5. Un impact sociologique non négligeable pour la population îlienne.**

L'impact de l'activité touristique sur la population îlienne peut être appréhendée à deux échelles.

→ Même si la rencontre avec les particularités insulaires est facilitée par l'existence des musées sur les Îles, d'une façon globale, compte tenu du peu de temps passé sur l'île, la clientèle touristique s'attache peu aux coutumes îliennes et ne peut saisir le système insulaire. Cet état peut être ressenti comme une frustration de la part de l'insulaire.

→ Inversement, l'activité touristique peut être vécue comme une contrainte nécessaire pour beaucoup d'îliens.

## **22. Les facteurs motivants**

Depuis longtemps, les îles offrent un lieu privilégié de loisirs et de détente, notamment en raison du particularisme du climat insulaire et de l'aspect "magique et sauvage" des paysages<sup>35</sup>. Même si l'activité touristique génère un certain nombre de problèmes, le tourisme se présente aujourd'hui comme une activité importante sur la plupart des îles. Cette évolution est liée notamment à une reconnaissance de plus en plus affirmée de valeur des sites insulaires, tant sur le plan esthétique qu'au plan écologique. Ainsi, les atouts et les avantages de l'activité touristique en milieu insulaire sont :

### **FACTEURS MOTIVANTS**

#### **1. L'environnement insulaire, en tant que support de l'activité touristique.**

→ Les îles possèdent la particularité d'offrir un univers original et attrayant marqué par le caractère fermé de l'espace, et, l'étroite imbrication et la continuité entre les milieux terrestres et l'environnement marin. Les territoires insulaires sont vecteurs d'exotisme, constituant un dépaysement total pour les citadins en quête de rupture avec le rythme de la vie moderne.

→ Les paysages et les milieux insulaires possèdent un grand nombre d'arguments : qualité et diversité, richesse faunistique et floristique. Le terme de ressource peut être employé à propos des espèces et des paysages, dans la mesure où ils présentent pour l'homme un intérêt écologique, un intérêt patrimonial, un intérêt scientifique et éducatif. Ces ressources ont également une valeur économique, la qualité d'un milieu, sa diversité et beauté constituant une valeur marchande et contribuant à favoriser l'émergence d'activités comme le tourisme naturaliste, les classes vertes... Ces ressources sont encore conservées notamment grâce à la conjonction de fortes contraintes d'accès et de nombreuses protections réglementaires.

### **FACTEURS MOTIVANTS (suite)**

#### **2. L'impact de l'activité touristique dans l'économie insulaire.**

→ Le tourisme est un secteur d'activité bien implanté sur les îles de la Mer d'Iroise. Les commerces à vocation

<sup>35</sup> *Source* : L'environnement, argument de développement d'un tourisme intégré dans les îles bretonnes. F. BIORET, L. BRIGAND, M. L. DEMEZET. Norois, 1990.

touristique ne sont pas récents. L'augmentation du flux touristique des années 1980 ne doit pas faire oublier que le phénomène date de la première moitié du XXème siècle. Le tourisme permet le maintien d'une structure commerciale insulaire, qui sans cette activité, aurait en grande partie périclité. Le touriste de court séjour apporte une grande part à l'économie de l'île, les résidents secondaires favorisent l'artisanat local et les métiers du bâtiment, les excursionnistes profitant surtout aux commerces d'alimentation, aux restaurateurs et aux transporteurs (taxis, loueurs de vélos..).

→ Même si le tourisme est créateur d'emplois saisonniers, il provoque une dynamique, et participe au maintien des commerces tout au long de l'année. Lorsque l'on interroge les commerçants sur la part du tourisme dans l'économie insulaire<sup>36</sup>, ils l'évaluent à près de 65% sur Sein et Ouessant et à 40% sur Molène. Parallèlement, les structures d'accueil et d'hébergement ne sont maintenues que si l'activité touristique existe voire se développe.

→ Avec la baisse de la population et le départ des jeunes sur le continent, le nombre d'actifs est en diminution sensible sur les îles (-35% en moyenne sur les îles, entre 1975 et 1990, avec une forte régression sur l'île de Sein, Ouessant étant la moins touchée). Les actifs de 20 à 39 ans sont devenus majoritaires dans les îles. Cet état s'explique en partie par le fait que les jeunes, depuis 15 à 20 ans, ont créé leur emploi ou trouvé un poste sur l'île, notamment dans l'hôtellerie, la restauration, les boutiques de souvenirs ou les commerces ....

### ***3. Les évolutions du tourisme insulaire.***

La conjonction de nombreux facteurs (Les efforts de promotion touristique en hors saison, l'accent mis sur la qualité des prestations offertes - labellisations, travaux de rénovation...) conduit à favoriser l'étalement du flux touristique sur le hors saison (vacances de Noël, Février et Pâques et les long week-end), ce qui va dans le sens d'un tourisme durable.

Ainsi, selon l'association des îles du Ponant<sup>37</sup>, il apparaît que la dépopulation, le déclin des activités traditionnelles et le développement du tourisme sont les trois manifestations socio-économiques majeures qui ont touché et touchent encore les îles du Ponant. L'équilibre entre les activités traditionnelles créatrices d'emplois et un tourisme bien intégré est à rechercher. Le tourisme des îles du Ponant, crée peu d'emplois permanents, mais distribue une masse monétaire importante aux communes (résidences secondaires, taxes professionnelles) et fixe les services.

Le tourisme est un facteur de valorisation d'un territoire, à condition de penser à son développement. Le tourisme affecte aujourd'hui, tous les champs de la réalité économique et sociale des îles, et, son développement implique la recherche d'un compromis difficile à instaurer entre des finalités souvent antagonistes : favoriser et promouvoir l'essor des activités économiques, et, préserver l'environnement naturel. Cette maîtrise pourrait notamment être engagée par la définition des objectifs et des projets touristiques attendus de l'ensemble de la population insulaire et de la collectivité, le but étant de se doter d'un projet "partagé".

<sup>36</sup> *Source* : Etude "Territoires touristiques insulaires en Mer d'Iroise". X. MICHEL. 1997.

<sup>37</sup> *Source* : La politique des îles du Ponant : développement économique et protection. Dominique PINARD, APPIP. In "Territoires et sociétés insulaires". Colloque international. 1989.